



# Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2017

Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2017

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,32 \$, par rapport à 1,17 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,33 \$, par rapport à 1,18 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 533 millions de dollars, comparativement à 2 223 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 2 558 millions de dollars, comparativement à 2 247 millions de dollars.

## RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 80 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 90 millions de dollars (65 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Profit de 41 millions de dollars (34 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) par suite de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, par rapport à un profit de 46 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.

**TORONTO, le 2 mars 2017** – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2017. Le résultat comme présenté du premier trimestre a atteint 2,5 milliards de dollars, en hausse de 14 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui témoigne de la croissance dans l'ensemble des secteurs.

«Nous sommes très heureux de notre début d'exercice 2017. La priorité donnée à la croissance interne, jumelée aux conditions favorables des marchés pour le trimestre, a entraîné de solides résultats dans nos secteurs Services de détail et Services bancaires de gros des deux côtés de la frontière», a dit Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction. La Banque a également annoncé une augmentation du dividende de 5 cents par action ordinaire pour le trimestre se terminant en avril et son intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter, pour annulation, jusqu'à 15 millions de ses actions ordinaires, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

### Services de détail au Canada

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est élevé à 1 566 millions de dollars, en hausse de 4 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance des volumes, de l'amélioration des marges et de la hausse des produits des services de gestion de patrimoine, en partie contrebalancées par une hausse des investissements dans des initiatives technologiques et dans les employés de première ligne, et une augmentation des charges induites par le volume.

### Services de détail aux États-Unis

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 800 millions de dollars (601 millions de dollars US) pour le trimestre considéré, par rapport à 751 millions de dollars (552 millions de dollars US) pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net de 689 millions de dollars (518 millions de dollars US), en hausse de 7 % (10 % en dollars US) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les résultats découlent d'un bon levier opérationnel et de la croissance du nombre de clients, des prêts et des dépôts, et des produits d'honoraires.

L'apport de TD Ameritrade aux résultats du secteur s'est élevé à 111 millions de dollars (83 millions de dollars US), en hausse de 2 % (1 % en dollars US) comparativement à 109 millions de dollars (82 millions de dollars US) au trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant une hausse des volumes d'opérations et des produits tirés des actifs, en partie contrebalancée par une hausse des charges d'exploitation.

**Services bancaires de gros**

Le résultat net des Services bancaires de gros a atteint 267 millions de dollars pour le premier trimestre, soit une hausse de 66 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent qui s'explique par la hausse des produits découlant de l'accroissement des activités de montage de placements de titres de créances et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers, de la hausse des produits liés aux activités de transaction et des reprises de provision pour pertes sur créances.

**Fonds propres**

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III a été de 10,9 %, comparativement à 10,4 % au trimestre précédent.

**Conclusion**

«Nous avons connu une bonne croissance des produits au cours du trimestre et nous avons effectué des investissements dans la technologie et dans les employés de première ligne pour resserrer nos relations avec nos clients, a confié M. Masrani. Dans l'avenir, nous continuerons de miser sur des économies d'échelle, sur notre marque centrée sur le client et sur la diversification de nos activités pour livrer concurrence, poursuivre notre croissance et réussir.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 3.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE et RAJUSTEMENTS (ÉLÉMENTS À NOTER)</b>	<b>31</b>	Gestion des risques
		<b>46</b>	Titrisation et arrangements hors bilan
		<b>48</b>	Méthodes comptables et estimations
		<b>51</b>	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
<b>RAPPORT DE GESTION</b>		<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES</b>	
<b>4</b>	Faits saillants financiers	<b>52</b>	Bilan consolidé intermédiaire
<b>5</b>	Notre rendement	<b>53</b>	État du résultat consolidé intermédiaire
<b>7</b>	Aperçu des résultats financiers	<b>54</b>	État du résultat global consolidé intermédiaire
<b>12</b>	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	<b>55</b>	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
<b>17</b>	Résultats trimestriels	<b>56</b>	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
<b>18</b>	Revue du bilan	<b>57</b>	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
<b>19</b>	Qualité du portefeuille de crédit		
<b>27</b>	Situation des fonds propres	<b>81</b>	<b>RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS</b>

### **Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs**

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion du rapport annuel 2016 (le rapport de gestion de 2016) de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2017», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2017 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et les directives réglementaires en matière de liquidité; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2016, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2016 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2017», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés de 2016 et les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2016. Le présent rapport de gestion est daté du 1<sup>er</sup> mars 2017. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2016 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Il est à noter que certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2016 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

### TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Total des produits	9 120 \$	8 745 \$	8 610 \$
Provision pour pertes sur créances	633	548	642
Indemnités d'assurance et charges connexes	574	585	655
Charges autres que d'intérêts	4 897	4 848	4 653
Résultat net – comme présenté	2 533	2 303	2 223
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	2 558	2 347	2 247
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	14,4 %	13,3 %	13,3 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté <sup>2</sup>	14,5	13,6	13,5
<b>Situation financière</b> (en milliards de dollars canadiens)			
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	584,7 \$	585,7 \$	567,0 \$
Total de l'actif	1 186,9	1 177,0	1 173,6
Total des dépôts	774,5	773,7	736,5
Total des capitaux propres	73,3	74,2	71,7
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>3</sup>	402,2	405,8	399,6
<b>Ratios financiers</b>			
Ratio d'efficacité – comme présenté	53,7 %	55,4 %	54,0 %
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	53,2	54,8	53,5
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>3</sup>	10,9	10,4	9,9
Ratio de fonds propres de catégorie 1 <sup>3</sup>	12,6	12,2	11,4
Ratio du total des fonds propres <sup>3</sup>	15,1	15,2	13,7
Ratio de levier	4,0	4,0	3,7
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations <sup>4</sup>	0,42	0,37	0,45
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée</b> (en dollars)			
Résultat par action			
De base	1,32 \$	1,20 \$	1,17 \$
Dilué	1,32	1,20	1,17
Dividendes par action	0,55	0,55	0,51
Valeur comptable par action	36,25	36,71	35,99
Cours de clôture <sup>5</sup>	67,41	60,86	53,15
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 855,8	1 855,4	1 854,1
Nombre moyen – dilué	1 860,3	1 858,8	1 857,5
Fin de période	1 856,4	1 857,2	1 850,3
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	125,1 \$	113,0 \$	98,3 \$
Rendement de l'action	3,4 %	3,7 %	3,9 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	41,6	45,7	43,6
Ratio cours/bénéfice	14,0	13,0	12,4
Rendement total pour les actionnaires (1 an) <sup>6</sup>	31,7	17,9	9,2
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée</b> (en dollars) <sup>1</sup>			
Résultat par action			
De base	1,34 \$	1,23 \$	1,18 \$
Dilué	1,33	1,22	1,18
Ratio de distribution sur actions ordinaires	41,2 %	44,8 %	43,1 %
Ratio cours/bénéfice	13,4	12,5	11,4

<sup>1</sup> Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

<sup>2</sup> Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires» du présent document.

<sup>3</sup> Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %.

<sup>4</sup> Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour plus de renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>5</sup> Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

<sup>6</sup> Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période de un an.

## NOTRE RENDEMENT

### Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à 25 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, y compris TD Canada Trust, Financement auto TD au Canada, Gestion de patrimoine TD (Canada), Placements directs TD et TD Assurance; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank<sup>MC</sup>, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD (États-Unis), et une participation dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 11 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2017, les actifs de la TD totalisaient 1,2 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS, «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	<b>31 janvier 2017</b>	31 octobre 2016	31 janvier 2016
Produits d'intérêts nets	5 141 \$	5 072 \$	5 047 \$
Produits autres que d'intérêts	3 979	3 673	3 563
Total des produits	<b>9 120</b>	8 745	8 610
Provision pour pertes sur créances	633	548	642
Indemnisations d'assurance et charges connexes	574	585	655
Charges autres que d'intérêts	<b>4 897</b>	4 848	4 653
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade</b>	<b>3 016</b>	2 764	2 660
Charge d'impôt sur le résultat	596	555	546
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	113	94	109
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>2 533</b>	2 303	2 223
Dividendes sur actions privilégiées	48	43	25
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>2 485 \$</b>	2 260 \$	2 198 \$
Attribuable aux :			
<b>Actionnaires ordinaires</b>	<b>2 456 \$</b>	2 231 \$	2 169 \$
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>29</b>	29	29

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté (en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>			
Produits d'intérêts nets	5 141 \$	5 072 \$	5 047 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>1</sup>	3 938	3 654	3 517
Total des produits	9 079	8 726	8 564
Provision pour pertes sur créances	633	548	642
Indemnités d'assurance et charges connexes	574	585	655
Charges autres que d'intérêts <sup>2</sup>	4 833	4 784	4 579
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 039	2 809	2 688
Charge d'impôt sur le résultat	610	572	566
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade <sup>3</sup>	129	110	125
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>2 558</b>	<b>2 347</b>	<b>2 247</b>
Dividendes sur actions privilégiées	48	43	25
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>2 510</b>	<b>2 304</b>	<b>2 222</b>
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	29	29	29
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>2 481</b>	<b>2 275</b>	<b>2 193</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles <sup>4</sup>	(80)	(80)	(90)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente <sup>5</sup>	41	19	46
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter</b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles	(21)	(20)	(25)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	7	3	5
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(25)</b>	<b>(44)</b>	<b>(24)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 456 \$</b>	<b>2 231 \$</b>	<b>2 169 \$</b>

<sup>1</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2017* – profit de 41 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2016* – profit de 19 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2016* – profit de 46 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2017* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 64 millions de dollars, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 64 millions de dollars; *premier trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 74 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2017* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars; *premier trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles liés à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

<sup>5</sup> La Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction et a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux qui sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**  
(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>1,32 \$</b>	<b>1,20 \$</b>	<b>1,17 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	0,02	0,03	0,01
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>1,34 \$</b>	<b>1,23 \$</b>	<b>1,18 \$</b>
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>1,32 \$</b>	<b>1,20 \$</b>	<b>1,17 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	0,01	0,02	0,01
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>1,33 \$</b>	<b>1,22 \$</b>	<b>1,18 \$</b>

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	25	\$ 25	\$ 30
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) <sup>2</sup>	16	16	16
MBNA Canada	9	9	9
Aéroplan	5	4	4
Divers	4	6	6
	59	60	65
Logiciels et droits de gestion d'actifs	82	94	80
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>141</b>	<b>\$ 154</b>	<b>\$ 145</b>

<sup>1</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

**Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires**

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition des fonds propres aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 %.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 6 : RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	67 697	\$ 66 769	\$ 64 641
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 456</b>	<b>2 231</b>	<b>2 169</b>
Éléments à noter, après impôt sur le résultat <sup>1</sup>	25	44	24
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>2 481</b>	<b>2 275</b>	<b>2 193</b>
<b>Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté</b>	<b>14,4</b>	<b>13,3</b>	<b>13,3</b>
<b>Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté</b>	<b>14,5</b>	<b>13,6</b>	<b>13,5</b>

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS****Sommaire du rendement**

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le premier trimestre de 2017 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois le 31 janvier 2017 a augmenté de 13 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, signe de la hausse des résultats dans l'ensemble des secteurs. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 a été de 14,5 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2017, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 31,7 % par rapport au rendement moyen de 34,6 % des établissements financiers canadiens comparables<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

## Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le résultat du secteur Services de détail aux États-Unis, y compris l'apport de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, reflète les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>
	<b>31 janvier 2017 par rapport au 31 janvier 2016</b>
<b>Services bancaires de détail aux États-Unis</b>	
Diminution du total des produits	<b>79 \$</b>
Diminution des charges autres que d'intérêts	<b>45</b>
Diminution du résultat net, après impôt	<b>21</b>
Diminution de la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	<b>1</b>
<b>Diminution du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis</b>	<b>22</b>
<b>Résultat par action (en dollars)</b>	
Diminution du résultat de base	<b>0,01 \$</b>
Diminution du résultat dilué	<b>0,01</b>

Sur une période continue de douze mois, une appréciation/dépréciation de un cent du taux de change moyen entre le dollar américain et le dollar canadien fera augmenter/diminuer le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 40 millions de dollars.

## Sommaire et perspectives économiques

Après une croissance plutôt anémique au cours du premier semestre de l'année civile 2016, l'économie canadienne a pris de la vitesse au deuxième semestre, le taux annualisé moyen de l'essor économique se situant à environ 3 %. Bien qu'une reprise de la production et de l'exportation pétrolières au lendemain des feux de forêt du nord de l'Alberta compte pour beaucoup dans le redressement survenu de juillet à décembre 2016, l'accroissement considérable des dépenses de consommation en est le principal moteur. Néanmoins, la croissance économique pour l'année 2016 dans son ensemble est demeurée à un niveau inférieur à la normale, soit à 1,4 %.

Dans l'avenir, l'évolution politique et économique aux États-Unis pourrait avoir des conséquences beaucoup plus importantes que d'habitude sur le rendement économique du Canada. Depuis le milieu de 2016, l'économie américaine soutient une reprise générale de la croissance mondiale et tout indique que le PIB américain progressera réellement de façon décisive de 2 à 2,5 % au cours des prochaines années. Le marché du travail ayant pratiquement atteint le plein emploi, la forte demande d'embauche s'est traduite par une progression régulière des salaires à tous les niveaux de revenus. Les Américains sont également retournés sur le marché du travail, comme en témoigne un taux de participation croissant. Le maintien d'un taux de chômage relativement bas et d'une croissance des revenus généralisée devrait appuyer un rythme constant des dépenses des ménages et de la demande de logement au cours des prochains trimestres, malgré les récentes augmentations des coûts d'emprunt. En parallèle, les données sur les dépenses des entreprises américaines se sont améliorées dernièrement. Dans ce contexte, il est probable que, graduellement, la Réserve fédérale américaine limite davantage les mesures d'assouplissement monétaire au cours des prochaines années. Les rendements des obligations aux États-Unis, toujours intéressants par rapport à ceux des autres économies avancées, devraient maintenir le dollar américain près de ses plus hauts niveaux depuis plus d'une décennie.

Les bouleversements politiques qui peuvent survenir à Washington constituent une source importante d'incertitude pour les perspectives économiques des États-Unis. L'administration et le Congrès envisagent d'importantes réformes de la fiscalité et de la déréglementation, ainsi qu'un certain nombre d'autres mesures liées à des investissements dans les infrastructures et la défense. D'autres politiques qui ont été avancées, comme celles qui pourraient réduire les flux du commerce et de l'immigration aux États-Unis, pourraient nuire à la croissance. À ce stade, tant les mesures qui seront adoptées que leur échéancier demeurent hautement spéculatifs, ce qui donne lieu à une augmentation aussi bien qu'à une diminution des risques inhérents à la perspective économique.

Pour le Canada, cette incertitude grandissante survient au moment où la demande mondiale pour les biens et les services provenant du Canada s'améliore. Les exportations ont connu une solide reprise au quatrième trimestre de l'année civile 2016 et cet essor devrait se maintenir au cours de la prochaine année, compte tenu des tendances en matière de dépenses dans le monde et aux États-Unis. Après un difficile recul de deux ans, en grande partie attribuable à la faiblesse du secteur des ressources, les investissements d'affaires au Canada semblent avoir atteint un creux et nous prévoyons une modeste reprise en 2017. Toutefois, cet élan est menacé, freiné par l'incertitude politique au sud de la frontière, plus particulièrement par la possibilité de l'instauration de mesures commerciales protectionnistes ou d'une réforme de la fiscalité des entreprises par le gouvernement des États-Unis qui décourage les intentions d'investissement de certaines entreprises canadiennes.

Le secteur immobilier continue d'être un important facteur de croissance, soutenu par un contexte persistant de faibles taux et un accroissement de la richesse associé aux prix des logements. La vigueur soutenue des prix et des ventes à l'échelle nationale à la fin de 2016 et au début de 2017 peut largement être attribuée à un seul marché, celui de la région du Grand Toronto. La pression sur le prix des maisons de la région du Grand Toronto continue de monter en raison d'une offre très restreinte dans le secteur des maisons unifamiliales. En revanche, la surchauffe que le marché de Vancouver a connue antérieurement a considérablement ralenti quant aux ventes et aux prix moyens depuis l'entrée en vigueur l'été dernier d'un impôt foncier réservé aux non-résidents. Bien des éléments nous portent à croire à une faible activité de revente résidentielle au Canada d'ici le deuxième semestre, parmi lesquels figurent au premier rang le resserrement des règles par le gouvernement fédéral, l'automne dernier, en matière de prêts hypothécaires assurés et les augmentations récentes des taux hypothécaires. Cependant, l'offre très restreinte sur le marché de Toronto suggère qu'en l'absence de nouvelles mesures politiques, l'affaiblissement de la pression sur les prix serait le résultat le plus probable plutôt qu'une véritable correction.

Les dépenses publiques devraient stimuler modérément la croissance économique à court terme, grâce à l'expansion fiscale au niveau fédéral. Le gouvernement fédéral travaille à la publication d'un budget au printemps qui expose une stratégie d'innovation. Parmi diverses initiatives, notons la «Banque de l'infrastructure du Canada» et la «stratégie en matière de compétences mondiales» qui pourraient aider à renforcer les fondements de la croissance à long terme au Canada.

Compte tenu de ces facteurs économiques généralement favorables, le taux d'expansion du Canada devrait atteindre 1,8 % au cours de l'année 2017. Toutefois, sous ces chiffres importants se cachent des performances régionales divergentes. Les économies de l'Alberta et de la Saskatchewan semblent amorcer une expansion après deux années de contraction, tandis que l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui ont continué d'afficher de solides gains de près de 3 % en 2016, devraient enregistrer des gains plus modestes autour de 2 % cette année. Ailleurs, la croissance économique devrait demeurer modeste, mais stable.

Dans un contexte de pressions inflationnistes faibles, la Banque du Canada devrait maintenir son taux de financement à un jour jusqu'à la fin de l'année 2018, ce qui correspond aux plus récentes prévisions publiées par la Banque du Canada, qui continuent de présenter un niveau persistant de capacités de production

excédentaires. L'écart croissant des taux d'intérêt à court terme entre les États-Unis et le Canada devrait maintenir le dollar canadien en moyenne entre 0,74 \$ US et 0,75 \$ US cette année, en deçà de sa récente hausse à 0,77 \$ US.

Outre les risques entourant le paysage politique aux États-Unis, d'autres incertitudes peuvent faire dévier l'économie canadienne d'une croissance modérée. Les élections à venir dans différentes régions de la zone euro peuvent donner lieu à une incertitude et une instabilité grandissantes à l'échelle mondiale. Sur le plan intérieur, le principal risque provient de la possibilité d'une correction désordonnée sur le marché résidentiel canadien, ce qui pourrait ouvrir la voie à un cycle de désendettement important.

## **Résultat net**

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 2 533 millions de dollars, soit une hausse de 310 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net comme présenté provient de l'augmentation des résultats dans tous les secteurs. Le résultat net des Services bancaires de gros tient compte de l'accroissement des produits et d'une reprise nette de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par une augmentation des charges autres que d'intérêts. La perte nette du secteur Siège social a diminué surtout en raison de la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et des éléments de l'exercice précédent liés aux provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées, et des éléments fiscaux négatifs, le tout en partie neutralisé par une augmentation des charges nettes du Siège social au cours du trimestre considéré. L'augmentation du résultat net du secteur Services de détail au Canada s'explique par la croissance des produits et la diminution des indemnités d'assurance, en partie neutralisées par une hausse des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis reflète l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts et la croissance des produits d'honoraires, en partie contrebalancées par une hausse des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 2 558 millions de dollars, en hausse de 311 millions de dollars, ou 14 %.

### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 230 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La hausse du résultat net comme présenté provient de l'augmentation des résultats dans tous les secteurs. L'augmentation du résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'explique par l'incidence des hausses des taux d'intérêt, l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts, la baisse des charges et l'incidence favorable de la conversion de monnaies étrangères, le tout en partie annulé par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net du secteur Services de détail au Canada témoigne de la croissance des produits, de la diminution des charges autres que d'intérêts et de la baisse des indemnités d'assurance. La diminution de la perte nette du secteur Siège social est attribuable à la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et à une augmentation des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente présentés comme un élément à noter, en partie contrebalancés par la hausse des charges nettes du Siège social et l'incidence des éléments fiscaux positifs du trimestre précédent. Le résultat net des Services bancaires de gros a augmenté par suite de la hausse des produits et une reprise nette de provision pour pertes sur créances, en partie neutralisées par une augmentation des charges autres que d'intérêt. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 211 millions de dollars, ou 9 %.

## **Produits d'intérêts nets**

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 5 141 millions de dollars, en hausse de 94 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis a été en partie neutralisée par la baisse des produits d'intérêts nets dans les secteurs Services bancaires de gros et Siège social. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont augmenté grâce à la croissance des volumes de prêts et de dépôts et à la composition favorable des activités. La hausse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services de détail aux États-Unis témoigne principalement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'accroissement des marges sur les dépôts. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont diminué principalement en raison des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours du trimestre considéré, en partie contrebalancées par l'apport accru du portefeuille de cartes stratégiques. La baisse des produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires de gros est attribuable à une baisse des produits d'intérêts nets tirés des activités de transaction.

### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont augmenté de 69 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté principalement dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, alors qu'ils sont restés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent dans les secteurs Services bancaires de gros et Siège social. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail au Canada ont augmenté surtout grâce à la croissance des volumes de prêts et de dépôts et à la hausse des marges. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté essentiellement du fait de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

## **Produits autres que d'intérêts**

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Les produits autres que d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 979 millions de dollars, en hausse de 416 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros tiennent compte de l'accroissement des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers et de la hausse des produits liés aux activités de transaction. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires personnels et de la gestion de patrimoine et de l'incidence favorable des activités de gestion du bilan. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada tiennent compte de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, en partie neutralisées par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance et des charges connexes. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté en raison de la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et d'une diminution des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente présentés comme un élément à noter. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 3 938 millions de dollars, en hausse de 421 millions de dollars, ou 12 %.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 306 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté dans les secteurs Services bancaires de gros, Siège social et Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancés par une baisse dans le secteur Services de détail au Canada. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont progressé du fait de l'augmentation des activités de montage de titres de capitaux propres sur les marchés financiers et de la hausse des produits liés aux activités de transaction, en partie neutralisées par une baisse des produits tirés des prêts aux grandes entreprises. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout d'une hausse des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente présentés comme un élément à noter. Les produits autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté en raison de la croissance des produits d'honoraires dans les secteurs de la gestion de patrimoine, des services bancaires commerciaux et des cartes de crédit, ainsi que de l'incidence favorable des activités de gestion du bilan et de la conversion des monnaies étrangères. La diminution des produits autres que d'intérêts du secteur Services de détail au Canada est attribuable aux variations de la juste valeur des placements à l'appui des indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance et des charges connexes, en partie compensées par une hausse des produits tirés des comptes à honoraires. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont augmenté de 284 millions de dollars, ou 8 %.

#### **Provision pour pertes sur créances**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est élevée à 633 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La diminution de la provision pour pertes sur créances dans les secteurs du Siège social et des Services bancaires de gros a été en partie contrebalancée par des hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. La diminution de la provision pour pertes sur créances du secteur Siège social est attribuable aux provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros reflète la reprise de provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté en raison de la composition des provisions pour les prêts-auto, ainsi que de l'augmentation et du caractère saisonnier des prêts sur cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail au Canada a augmenté en raison de l'avantage provenant de la vente de comptes radiés au cours de l'exercice précédent et de l'augmentation des provisions pour le portefeuille de prêts-auto au cours du trimestre considéré.

##### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 85 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celle du trimestre précédent, surtout dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Siège social et Services de détail au Canada, en partie contrebalancée par une diminution dans le secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté en raison du caractère saisonnier des portefeuilles de prêts-auto et de prêts sur cartes de crédit, de l'avantage lié à la reprise des provisions spéciales constituées pour les inondations en Caroline du Sud au cours du trimestre précédent, et de certaines anciennes lignes de crédit domiciliaires, et de l'incidence de la conversion de monnaies étrangères. La provision pour pertes sur créances du secteur Siège social a augmenté du fait de l'apport accru du portefeuille de cartes stratégiques. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail au Canada est attribuable principalement à l'accroissement des provisions pour le portefeuille de prêts-auto au cours du trimestre considéré. La diminution de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros s'explique par la reprise de provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

#### **TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives</b>			
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	(10) \$	19 \$	20 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	676	620	613
Reprises	(164)	(137)	(169)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	502	502	464
<b>Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>			
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros <sup>1</sup>	–	–	65
Services de détail aux États-Unis	102	18	85
Siège social <sup>2</sup>	29	28	28
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	131	46	178
<b>Provision pour pertes sur créances – comme présentée</b>	<b>633 \$</b>	<b>548 \$</b>	<b>642 \$</b>

<sup>1</sup> La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est comprise dans les résultats du secteur Siège social aux fins de la présentation de l'information de gestion.

<sup>2</sup> La quote-part revenant aux partenaires des programmes de détaillants dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

#### **Indemnités d'assurance et charges connexes**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 574 millions de dollars, marquant une baisse de 81 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnité d'assurance, qui ont donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, et de la baisse des demandes d'indemnité au cours de l'exercice considéré.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 11 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison de la baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation, qui ont donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

#### Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 4 897 millions de dollars, en hausse de 244 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des charges autres que d'intérêts dans les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Services de détail aux États-Unis a été en partie compensée par une diminution dans le secteur Siège social. L'augmentation des charges autres que d'intérêts du secteur Services de détail au Canada s'explique par la hausse des investissements en technologie stratégique, les charges induites par le volume, y compris les charges variables en fonction des revenus, l'augmentation des investissements dans les employés de première ligne et la croissance des affaires, le tout en partie compensé par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts du secteur Services bancaires de gros reflètent une hausse de la rémunération variable et des charges d'exploitation, et les coûts liés à l'acquisition d'Albert Fried & Company. Les charges autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté principalement du fait de la hausse des dépenses liées à la modernisation de la technologie, à la croissance des volumes et à l'ajout d'employés de première ligne, le tout en partie compensé par des gains de productivité. La diminution dans le secteur Siège social s'explique surtout par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles présenté comme élément à noter, en partie neutralisées par la hausse des charges nettes du Siège social due aux investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 4 833 millions de dollars, en hausse de 254 millions de dollars, ou 6 %. Nous nous attendons à ce que le taux de croissance des charges autres que d'intérêts demeurera élevé au premier semestre de l'exercice avant de s'atténuer au second semestre.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,7 %, en regard de 54,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 53,2 %, en regard de 53,5 %.

##### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 49 millions de dollars, ou 1 %, en regard de celles du trimestre précédent. L'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées dans les secteurs Services bancaires de gros et Siège social a été en partie contrebalancée par des baisses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. Les charges autres que d'intérêts du secteur Services bancaires de gros reflètent une hausse de la rémunération variable et des charges d'exploitation, et les coûts liés à l'acquisition d'Albert Fried & Company. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté en raison de la conversion des monnaies étrangères, du calendrier des frais liés à la réglementation et de la saisonnalité de certaines autres charges. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont diminué en raison de l'optimisation des succursales et d'une augmentation des provisions au cours du trimestre précédent, et de la hausse des gains de productivité. La baisse des charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada tient à des gains de productivité et à la hausse des dépenses engagées dans des initiatives commerciales et de marketing au trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges de personnel. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 49 millions de dollars, ou 1 %.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,7 %, en regard de 55,4 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 53,2 %, en regard de 54,8 %.

#### Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 19,8 % pour le premier trimestre, contre 20,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et de 20,1 % pour le trimestre précédent. Les diminutions par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent sont dues en grande partie à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt et à l'incidence de rajustements non récurrents.

#### TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier		31 octobre		Trois mois clos les	
	2017		2016		31 janvier	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	798 \$	26,5 %	732 \$	26,5 %	704 \$	26,5 %
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>						
Dividendes reçus	(87)	(2,9)	(57)	(2,1)	(55)	(2,1)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(129)	(4,3)	(114)	(4,1)	(115)	(4,3)
Divers	14	0,5	(6)	(0,2)	12	0,4
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés</b>	<b>596 \$</b>	<b>19,8 %</b>	<b>555 \$</b>	<b>20,1 %</b>	<b>546 \$</b>	<b>20,5 %</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter<sup>1</sup></b>	<b>14</b>		<b>17</b>		<b>20</b>	
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés<sup>2,3</sup></b>	<b>610 \$</b>	<b>20,1 %</b>	<b>572 \$</b>	<b>20,4 %</b>	<b>566 \$</b>	<b>21,1 %</b>

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

<sup>2</sup> L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

<sup>3</sup> Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,1 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 21,1 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et à 20,4 % pour le trimestre précédent. Les diminutions par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent sont dues en grande partie à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt et à l'incidence de rajustements non récurrents.

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2016 et à la note 30 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2016. Pour de l'information sur la mesure du rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 112 millions de dollars, en regard de 65 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent et de 86 millions de dollars pour le trimestre précédent.

**TABLEAU 10 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
Produits d'intérêts nets	2 613 \$	2 551 \$	2 491 \$
Produits autres que d'intérêts	2 590	2 599	2 540
Total des produits	5 203	5 150	5 031
Provision pour pertes sur créances	269	263	228
Indemnités d'assurance et charges connexes	574	585	655
Charges autres que d'intérêts	2 225	2 250	2 079
<b>Résultat net</b>	<b>1 566 \$</b>	<b>1 502 \$</b>	<b>1 513 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	43,2 %	41,5 %	42,6 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,82	2,78	2,80
Ratio d'efficacité	42,8	43,7	41,3
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) <sup>1</sup>	390 \$	379 \$	342 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens) <sup>1</sup>	266	271	248
Nombre de succursales de détail au Canada	1 154	1 156	1 157
Nombre moyen d'équivalents temps plein	39 347	39 149	38 301

<sup>1</sup> À compter du premier trimestre de 2017, la Banque a changé le mode de classement des actifs administrés et des actifs gérés. Le principal changement se résume à inclure les fonds communs de placement vendus par l'intermédiaire du réseau de succursales dans les actifs administrés. De plus, les actifs administrés ont été retraités pour tenir compte du changement de méthode d'évaluation de certaines activités au sein des Services de détail au Canada. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée.

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada s'est élevé à 1 566 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 53 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat découle de l'accroissement des produits et de la baisse des indemnités d'assurance, annulés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêt et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 43,2 %, comparativement à 42,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits ont été de 5 203 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 172 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 122 millions de dollars, ou 5 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts et la composition favorable des activités. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 50 millions de dollars, ou 2 %, du fait de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, en partie neutralisées par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnité d'assurance de 57 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance et des charges connexes. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,82 %, une augmentation de 2 points de base (pdb) entraînée par la composition favorable des activités, partiellement contrebalancée par le contexte de faibles taux d'intérêt, la concurrence sur le plan des prix et les mesures prises en matière de trésorerie.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 15 milliards de dollars, ou 4 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 3 % des volumes de prêts aux particuliers et de 9 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 31 milliards de dollars, ou 12 %, comparativement à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, les volumes de dépôts de particuliers ayant augmenté de 8 %, les volumes de dépôts d'entreprises, de 16 % et les volumes de dépôts dans les activités de patrimoine, de 25 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 390 milliards de dollars au 31 janvier 2017, en hausse de 48 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur marchande. Les actifs gérés atteignaient 266 milliards de dollars au 31 janvier 2017, en hausse de 18 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des hausses de la valeur marchande et de l'augmentation des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 269 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 258 millions de dollars, en hausse de 33 millions de dollars, ou 15 %. Cette hausse s'explique par l'avantage tiré de la vente de comptes radiés à l'exercice précédent et une augmentation des provisions pour le portefeuille de prêts-auto au cours du trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 11 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,29 %, en hausse de 4 pnb. Les prêts douteux nets ont atteint 715 millions de dollars, en baisse de 51 millions de dollars, ou 7 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,19 % du total des prêts, comparativement à 0,21 % au 31 janvier 2016.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 574 millions de dollars, marquant une baisse de 81 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnité d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, et de la baisse des demandes d'indemnité pour l'exercice considéré.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 2 225 millions de dollars, soit une hausse de 146 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse reflète la hausse des investissements en technologie stratégique, y compris la numérisation de l'expérience client et l'amélioration de notre gamme de produits, les charges induites par le volume, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, la hausse des investissements dans les employés de première ligne et la croissance des affaires, le tout en partie compensé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré a été de 42,8 %, par rapport à 41,3 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 64 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La hausse du résultat découle de l'accroissement des produits, de la diminution des charges autres que d'intérêt et de la baisse des indemnités d'assurance. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 43,2 % pour le trimestre considéré, contre 41,5 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 53 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 62 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et l'amélioration des marges. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 9 millions de dollars du fait des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnité d'assurance de 51 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance et charges connexes, en partie compensée par une hausse des produits tirés des comptes à honoraires. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,82 %, une hausse de 4 pnb attribuable à la composition favorable des activités, aux mesures prises en matière de trésorerie et à la nouvelle tarification des produits.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 3 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 9 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, du fait de la croissance de 2 % des dépôts de particuliers, de 4 % des dépôts d'entreprises et de 8 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait des hausses de la valeur marchande et de l'augmentation des nouveaux actifs. Les actifs gérés ont diminué de 5 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait des baisses de la valeur marchande, en partie compensées par l'augmentation des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 6 millions de dollars, ou 2 %, en regard de celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers est en hausse de 13 millions de dollars, ou 5 %, en raison de la hausse des provisions dans le portefeuille des prêts-auto au cours du trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a diminué de 7 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,29 %, en hausse de 1 pnb. Les prêts douteux nets ont augmenté de 10 millions de dollars, ou 1 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,19 % du total des prêts, soit le même pourcentage qu'au 31 octobre 2016.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont reculé de 11 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison des demandes d'indemnité qui ont diminué au cours de l'exercice considéré et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnité d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêt, en partie neutralisée par l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 25 millions de dollars, ou 1 %, reflétant les gains de productivité et la hausse des initiatives commerciales et de marketing au cours du trimestre précédent, en partie neutralisés par l'augmentation des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré a été de 42,8 %, par rapport à 43,7 % pour le trimestre précédent.

**TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	<b>31 janvier 2017</b>	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Dollars canadiens</b>			
Produits d'intérêts nets	<b>1 839 \$</b>	1 832 \$	1 769 \$
Produits autres que d'intérêts	<b>687</b>	592	630
Total des produits <sup>1</sup>	<b>2 526</b>	2 424	2 399
Provision pour pertes sur créances	<b>257</b>	193	221
Charges autres que d'intérêts	<b>1 434</b>	1 499	1 406
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis</b>	<b>689</b>	608	642
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	<b>111</b>	93	109
<b>Résultat net</b>	<b>800 \$</b>	701 \$	751 \$
<b>Dollars américains</b>			
Produits d'intérêts nets	<b>1 381 \$</b>	1 396 \$	1 288 \$
Produits autres que d'intérêts	<b>517</b>	452	459
Total des produits <sup>1</sup>	<b>1 898</b>	1 848	1 747
Provision pour pertes sur créances	<b>193</b>	146	160
Charges autres que d'intérêts	<b>1 077</b>	1 142	1 022
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis</b>	<b>518</b>	465	470
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	<b>83</b>	71	82
<b>Résultat net</b>	<b>601 \$</b>	536 \$	552 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	<b>9,1 %</b>	8,3 %	8,7 %
Marge sur les actifs productifs moyens <sup>1, 2</sup>	<b>3,03</b>	3,13	3,11
Ratio d'efficience	<b>56,7</b>	61,8	58,6
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) <sup>3</sup>	<b>18 \$</b>	17 \$	16 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) <sup>3</sup>	<b>60</b>	66	73
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	<b>1 257</b>	1 278	1 264
Nombre moyen d'équivalents temps plein	<b>26 037</b>	26 103	25 226

<sup>1</sup> À compter du premier trimestre de 2017, l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

<sup>2</sup> La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

<sup>3</sup> À compter du premier trimestre de 2017, la Banque a changé le mode de classement des actifs administrés et des actifs gérés. Le principal changement se résume à inclure une partie des actifs gérés qui sont administrés par la Banque dans les actifs administrés. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016**

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre a atteint 800 millions de dollars (601 millions de dollars US) et comprend le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 689 millions de dollars (518 millions de dollars US) et le résultat net de 111 millions de dollars (83 millions de dollars US) provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat des Services de détail aux États-Unis a progressé de 49 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat en dollars canadiens des Services de détail aux États-Unis a augmenté de 49 millions de dollars, ou 7 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 9,1 %, comparativement à 8,7 %, pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

La contribution de TD Ameritrade de 83 millions de dollars US a augmenté de 1 million de dollars US, ou 1 %, en regard de celle du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des volumes d'opérations et des produits tirés des actifs, en partie neutralisée par l'augmentation des charges d'exploitation.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 48 millions de dollars US, ou 10 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et de la croissance des produits d'honoraires, en partie contrebalancés par des charges plus élevées et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine et des placements. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 1 898 millions de dollars US, soit une hausse de 151 millions de dollars US ou 9 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets de 93 millions de dollars US, ou 7 %, s'explique surtout par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et la hausse des marges sur les dépôts. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,03 %, une baisse de 8 pnb attribuable à l'incidence comptable des activités de gestion du bilan, qui a eu un effet largement compensatoire dans les produits autres que d'intérêts. Compte non tenu de cette incidence, la marge a subi une baisse de 3 pnb, essentiellement du fait de la composition favorable du bilan, contrebalancée par l'augmentation des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 58 millions de dollars US, ou 13 %, témoignant de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et de gestion de patrimoine ainsi que de l'incidence favorable des activités de gestion du bilan, le tout en partie contrebalancé par un changement apporté à l'ordre chronologique d'enregistrement des opérations des clients.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 10 milliards de dollars US, ou 7 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance des prêts aux particuliers de 4 % et des prêts aux entreprises de 10 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 24 milliards de dollars US, ou 11 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 6 %, les volumes de dépôts de particuliers, de 9 % et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 16 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 18 milliards de dollars US au 31 janvier 2017, en hausse de 1,3 milliard de dollars US, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait essentiellement d'une augmentation des soldes des services bancaires privés. Les actifs gérés totalisaient 60 milliards de dollars US au 31 janvier 2017, en baisse de 13 milliards de dollars US, ou 18 %, essentiellement en raison du retrait de trésorerie d'un compte institutionnel présenté antérieurement, contrebalancé par une nouvelle association avec un sous-conseiller.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 193 millions de dollars US, en hausse de 33 millions de dollars US, ou 21 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a été de 150 millions de dollars US, soit une augmentation de 31 millions de dollars US, ou 26 %, surtout en raison d'une hausse des provisions liée à la composition des prêts-auto ainsi qu'à l'augmentation et au caractère saisonnier des prêts sur cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 43 millions de dollars US, en hausse de 3 millions de dollars US. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,5 milliard de dollars US, soit une diminution de 205 millions de dollars US, ou 12 %. Les

prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage, représentaient 1,0 % du total des prêts au 31 janvier 2017, soit une baisse de 23 pdb en regard de ceux de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 077 millions de dollars US, en hausse de 55 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la hausse des dépenses liées à la modernisation de la technologie, à la croissance des volumes et aux nouveaux employés de première ligne, le tout en partie compensé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré a été de 56,7 %, par rapport à 58,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 65 millions de dollars US, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les résultats en dollars canadiens du secteur Services de détail aux États-Unis ont progressé de 99 millions de dollars, ou 14 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre s'est établi à 9,1 %, en regard de 8,3 % pour le trimestre précédent.

La contribution de TD Ameritrade a augmenté de 12 millions de dollars US, ou 17 %, par rapport à celle du trimestre précédent, principalement en raison de la diminution des charges d'exploitation.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 53 millions de dollars US, ou 11 %, comparativement à celui du trimestre précédent, en raison des hausses de taux d'intérêt, de l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et de la baisse des charges, le tout en partie neutralisé par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 50 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont reculé de 15 millions de dollars US, ou 1 %. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,03 %, une baisse de 10 pdb attribuable à l'incidence comptable des activités de gestion du bilan, qui a eu un effet largement compensatoire dans les produits autres que d'intérêts. Compte non tenu de cette incidence, la marge a connu une hausse de 1 pdb, surtout attribuable à l'augmentation des marges sur les dépôts, en partie contrebalancées par la diminution de la désactualisation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 65 millions de dollars US, ou 14 %, principalement en raison de la croissance des produits d'honoraires dans les secteurs de la gestion de patrimoine, des services bancaires commerciaux et des cartes de crédit, ainsi que de l'incidence favorable des activités de gestion du bilan.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 3 milliards de dollars US, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison de la croissance des prêts aux particuliers de 2 % et de la croissance des prêts aux entreprises de 3 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars US, ou 4 %, les dépôts d'entreprises ayant augmenté de 1 %, les dépôts de particuliers, de 2 %, et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 6 %.

Les actifs administrés totalisaient 18 milliards de dollars US au 31 janvier 2017, en hausse de 0,5 milliard de dollars US, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent, du fait essentiellement d'une augmentation des soldes des services bancaires privés. Les actifs gérés totalisaient 60 milliards de dollars US au 31 janvier 2017, en baisse de 6 milliards de dollars US, ou 9 %, essentiellement en raison du retrait de trésorerie d'un compte institutionnel présenté antérieurement, contrebalancé par une nouvelle association avec un sous-conseiller.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 47 millions de dollars US, ou 32 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a été de 150 millions de dollars US, en hausse de 45 millions de dollars US, ou 43 %, en raison de la saisonnalité des portefeuilles de prêts-auto et de prêts sur cartes de crédit, jumelée aux avantages de 20 millions de dollars US dégagés au trimestre précédent par suite de la reprise des provisions spéciales constituées pour les inondations en Caroline du Sud et certaines anciennes lignes de crédit domiciliaires. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 43 millions de dollars US, en hausse de 3 millions de dollars US. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,5 milliard de dollars US, soit une hausse de 14 millions de dollars US, ou 1 %. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts se sont établis à un niveau comparable à celui du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 65 millions de dollars US, ou 6 % par rapport à celles du trimestre précédent, principalement en raison de l'optimisation des succursales et de l'augmentation des provisions au cours du trimestre précédent, et de la hausse des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré a été de 56,7 %, par rapport à 61,8 % pour le trimestre précédent.

#### **TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

#### **TABLEAU 12 : SERVICES BANCAIRES DE GROS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	393 \$	396 \$	459 \$
Produits autres que d'intérêts	464	345	205
Total des produits	857	741	664
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(24)	1	12
Charges autres que d'intérêts	524	432	429
<b>Résultat net</b>	<b>267 \$</b>	<b>238 \$</b>	<b>161 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Produits liés aux activités de transaction	515 \$	380 \$	380 \$
Montant brut prélevé (en milliards de dollars canadiens) <sup>1</sup>	18,6	20,7	18,0
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	17,5 %	16,1 %	10,6 %
Ratio d'efficacité	61,1	58,3	64,6
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 929	3 893	3 712

<sup>1</sup> Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit et avant toute garantie sous forme de trésorerie, swaps sur défaut de crédit et réserves pour les activités de prêts aux grandes entreprises.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 267 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars, ou 66 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une hausse des produits et de la reprise nette de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 17,5 %, comparativement à 10,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 857 millions de dollars, soit une hausse de 193 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique par l'accroissement des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers et une augmentation des produits liés aux activités de transaction.

La reprise nette de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 24 millions de dollars, par rapport à une charge de 12 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la reprise des provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 524 millions de dollars, en hausse de 95 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de la rémunération variable, de la hausse des charges d'exploitation et des coûts associés à l'acquisition d'Albert Fried & Company.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a augmenté de 29 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison d'une hausse des produits et de la reprise nette de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 17,5 %, comparativement à 16,1 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 116 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison de l'accroissement des activités de montage de placements de titres de capitaux propres sur les marchés financiers et d'une augmentation des produits liés aux activités de transaction, en partie contrebalancés par une diminution des produits tirés des prêts aux grandes entreprises.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 25 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, en raison de la reprise des provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 92 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait de l'augmentation de la rémunération variable, de la hausse des charges d'exploitation et des coûts associés à l'acquisition d'Albert Fried & Company.

#### **TABLEAU 13 : SIÈGE SOCIAL**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	<b>31 janvier 2017</b>	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Résultat net – comme présenté<sup>1</sup></b>	<b>(100) \$</b>	(138) \$	(202) \$
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat<sup>2</sup></b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>80</b>	80	90
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	<b>(41)</b>	(19)	(46)
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>	<b>39</b>	61	44
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	<b>14</b>	17	20
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(75) \$</b>	(94) \$	(178) \$
<b>Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté</b>			
Charges nettes du Siège social	<b>(233) \$</b>	(215) \$	(203) \$
Autres	<b>129</b>	92	(4)
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>29</b>	29	29
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(75) \$</b>	(94) \$	(178) \$
<b>Principaux volumes</b>			
Nombre moyen d'équivalents temps plein	<b>14 195</b>	13 830	12 688

<sup>1</sup> À compter du premier trimestre de 2017, l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 100 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 202 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée a reculé en raison de l'apport accru des autres éléments, en partie contrebalancé par la hausse des charges nettes du Siège social. Les autres éléments comprenaient la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours du trimestre, les provisions pour les pertes de crédit subies mais non encore décelées au premier trimestre de l'exercice précédent et l'incidence d'éléments fiscaux négatifs et d'autres éléments comptabilisés au cours du premier trimestre de l'exercice précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté en raison du calendrier des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. La perte nette rajustée s'est élevée à 75 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 178 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 100 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 138 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a reculé surtout en raison de l'apport accru des autres éléments et des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente du trimestre considéré présentés comme un élément à noter, en partie neutralisés par une hausse des charges nettes du Siège social. Les autres éléments comprennent la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan en partie contrebalancée par l'incidence d'éléments fiscaux positifs comptabilisés au cours du trimestre précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait du calendrier des frais liés à la réglementation et de la saisonnalité de certaines autres charges. La perte nette rajustée s'est établie à 75 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 94 millions de dollars pour le trimestre précédent.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

**TABLEAU 14 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois clos les</i>							
	2017				2016			
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits d'intérêts nets	5 141 \$	5 072 \$	4 924 \$	4 880 \$	5 047 \$	4 887 \$	4 697 \$	4 580 \$
Produits autres que d'intérêts	3 979	3 673	3 777	3 379	3 563	3 160	3 309	3 179
Total des produits	9 120	8 745	8 701	8 259	8 610	8 047	8 006	7 759
Provision pour pertes sur créances	633	548	556	584	642	509	437	375
Indemnités d'assurance et charges connexes	574	585	692	530	655	637	600	564
Charges autres que d'intérêts	4 897	4 848	4 640	4 736	4 653	4 911	4 292	4 705
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	596	555	576	466	546	259	502	344
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	113	94	121	109	109	108	91	88
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>2 533</b>	<b>2 303</b>	<b>2 358</b>	<b>2 052</b>	<b>2 223</b>	<b>1 839</b>	<b>2 266</b>	<b>1 859</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>								
Amortissement des immobilisations incorporelles <sup>1</sup>	80	80	79	86	90	89	85	89
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente <sup>1</sup>	(41)	(19)	–	58	(46)	(24)	(21)	(17)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges <sup>2</sup>	–	–	–	111	–	–	–	–
Frais de restructuration <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	349	–	337
Charge liée à l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et frais d'intégration connexes <sup>4</sup>	–	–	–	–	–	82	–	–
Charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges <sup>5</sup>	–	–	–	–	–	–	(39)	52
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>	<b>39</b>	<b>61</b>	<b>79</b>	<b>255</b>	<b>44</b>	<b>496</b>	<b>25</b>	<b>461</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	14	17	21	25	20	158	6	151
Résultat net – rajusté	2 558	2 347	2 416	2 282	2 247	2 177	2 285	2 169
Dividendes sur actions privilégiées	48	43	36	37	25	26	25	24
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>2 510</b>	<b>2 304</b>	<b>2 380</b>	<b>2 245</b>	<b>2 222</b>	<b>2 151</b>	<b>2 260</b>	<b>2 145</b>
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajusté	2 481	2 275	2 351	2 217	2 193	2 122	2 232	2 117
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	29 \$	29 \$	29 \$	28 \$	29 \$	29 \$	28 \$	28 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>Résultat de base par action</b>									
Comme présenté	1,32 \$	1,20 \$	1,24 \$	1,07 \$	1,17 \$	0,96 \$	1,20 \$	0,98 \$	
Rajusté	1,34	1,23	1,27	1,20	1,18	1,15	1,21	1,15	
<b>Résultat dilué par action</b>									
Comme présenté	1,32	1,20	1,24	1,07	1,17	0,96	1,19	0,97	
Rajusté	1,33	1,22	1,27	1,20	1,18	1,14	1,20	1,14	
<b>Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté</b>									
	14,4 %	13,3 %	14,1 %	12,5 %	13,3 %	11,4 %	14,9 %	12,8 %	
<b>Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté</b>									
	14,5	13,6	14,5	14,0	13,5	13,5	15,0	15,0	

(en milliards de dollars canadiens sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 041 \$	1 031 \$	989 \$	969 \$	975 \$	958 \$	925 \$	906 \$
Marge d'intérêts nette en pourcentage des actifs productifs moyens	1,96 %	1,96 %	1,98 %	2,05 %	2,06 %	2,02 %	2,01 %	2,07 %

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> Au cours du deuxième trimestre de 2016, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur liées au goodwill, à certaines immobilisations incorporelles, aux autres actifs non financiers et aux actifs d'impôt différé ainsi que d'autres charges liées aux services de placement direct en Europe qui connaissent des pertes continues. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> Au cours de 2015, la Banque a entrepris un examen de la restructuration et a comptabilisé des frais de restructuration respectivement de 337 millions de dollars (228 millions de dollars après impôt) et 349 millions de dollars (243 millions de dollars après impôt), montant net, aux deuxième et quatrième trimestres de 2015. Les initiatives de restructuration visaient à réduire les coûts et à gérer les dépenses de manière durable afin d'atteindre une plus grande efficacité opérationnelle. Ces mesures comprenaient la refonte des processus et la restructuration des activités, des initiatives d'optimisation des succursales de détail et des biens immobiliers, et l'examen de l'organisation. Ces frais de restructuration ont été comptabilisés à titre d'ajustement au résultat net du secteur Siège social.

<sup>4</sup> Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille existant de cartes de crédit personnelles Visa et de marque privée de Nordstrom aux États-Unis et est devenue le principal émetteur de cartes de crédit Nordstrom aux États-Unis. L'opération a été traitée à titre d'acquisition d'actifs et l'écart à la date d'acquisition entre le prix de la transaction et la juste valeur des actifs acquis a été comptabilisé dans les produits autres que d'intérêts. En outre, la Banque a engagé des frais de préparation, des coûts de conversion et d'autres coûts non récurrents relatifs à l'intégration des cartes acquises et à l'entente connexe. Ces montants sont inclus à titre d'éléments à noter dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

<sup>5</sup> Par suite d'un jugement défavorable et de l'évaluation de certains autres événements et expositions survenus aux États-Unis en 2015, la Banque a pris des mesures de prudence pour réévaluer sa provision pour litiges. Après avoir pris en compte ces facteurs, y compris les procédures judiciaires connexes ou semblables, la Banque a déterminé, d'après les normes comptables applicables, qu'il était nécessaire d'augmenter de 52 millions de dollars (32 millions de dollars après impôt) la provision pour litiges de la Banque au deuxième trimestre de 2015. Au cours du troisième trimestre de 2015, la Banque a reçu des distributions de 39 millions de dollars (24 millions de dollars après impôt) par suite de règlements antérieurs conclus relativement à certaines procédures aux États-Unis, en vertu desquelles la Banque s'était vu conférer le droit à ces distributions, lorsqu'elles seraient disponibles. Le montant pour l'exercice 2015 tient compte du recouvrement de règlements antérieurs.

## REVUE DU BILAN

**TABLEAU 15 : BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2017	Aux 31 octobre 2016
<b>Actif</b>		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 438 \$	53 714 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	110 261	99 257
Dérivés	60 640	72 242
Valeurs mobilières disponibles à la vente	113 275	107 571
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	77 981	84 395
Valeurs mobilières prises en pension	96 389	86 052
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	584 658	585 656
Autres	89 241	88 080
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 186 883 \$</b>	<b>1 176 967 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction	91 485 \$	79 786 \$
Dérivés	57 936	65 425
Dépôts	774 534	773 660
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	59 338	48 973
Billets et débiteures subordonnés	8 394	10 891
Autres	121 894	124 018
<b>Total du passif</b>	<b>1 113 581</b>	<b>1 102 753</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>73 302</b>	<b>74 214</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 186 883 \$</b>	<b>1 176 967 \$</b>

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 187 milliards de dollars au 31 janvier 2017, soit 10 milliards de dollars, ou 1 %, de plus qu'au 31 octobre 2016. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 11 milliards de dollars, des valeurs mobilières prises en pension de 10 milliards de dollars, des valeurs mobilières disponibles à la vente de 6 milliards de dollars et des montants à recevoir des courtiers et des clients de 5 milliards de dollars, en partie contrebalancée par une diminution des dérivés de 12 milliards de dollars, des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance de 6 milliards de dollars et des engagements de clients au titre d'acceptations de 4 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, s'est chiffrée à 14 milliards de dollars, ou 1 %.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 11 milliards de dollars surtout du fait des Services bancaires de gros.

Les **valeurs mobilières prises en pension** se sont accrues de 10 milliards de dollars, surtout en raison d'une augmentation des volumes d'opérations et de l'incidence de l'acquisition d'Albert Fried & Company.

Les **valeurs mobilières disponibles à la vente** ont augmenté de 6 milliards de dollars essentiellement en raison de nouveaux placements, déduction faite des échéances, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **montants à recevoir des courtiers et des clients** ont augmenté de 5 milliards de dollars surtout du fait des transactions non réglées et en cours.

Les **dérivés** ont diminué de 12 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt et de change, en partie neutralisé par la compensation des positions.

Les **valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance** ont diminué de 6 milliards de dollars du fait principalement des échéances et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par des nouveaux placements.

Les **engagements de clients au titre d'acceptations** ont diminué de 4 milliards de dollars surtout en raison de la baisse des acceptations bancaires.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont diminué de 1 milliard de dollars essentiellement du fait de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancée par l'augmentation des prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements dans tous les secteurs.

Le **total du passif** s'établissait à 1 114 milliards de dollars au 31 janvier 2017, soit 11 milliards de dollars, ou 1 %, de plus qu'au 31 octobre 2016. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des dépôts détenus à des fins de transaction de 12 milliards de dollars, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension de 10 milliards de dollars et des montants à payer aux courtiers et aux clients de 7 milliards de dollars, en partie contrebalancée par une diminution des dérivés de 7 milliards de dollars, des acceptations de 4 milliards de dollars, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert de 3 milliards de dollars et des billets et débiteures subordonnés de 3 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, s'est chiffrée à 14 milliards de dollars, ou 1 %.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 12 milliards de dollars essentiellement en raison d'une augmentation des émissions de certificats de dépôt.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 10 milliards de dollars, surtout du fait de l'acquisition d'Albert Fried & Company et de l'augmentation des volumes d'opérations.

Les **montants à payer aux courtiers et aux clients** ont augmenté de 7 milliards de dollars surtout du fait des transactions non réglées.

Les **dérivés** ont diminué de 7 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt, en partie neutralisé par la compensation des positions.

Les **acceptations** ont diminué de 4 milliards de dollars surtout en raison de la baisse des volumes d'acceptation bancaire.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert** ont diminué de 3 milliards de dollars surtout du fait de la baisse des volumes de transaction.

Les **billets et débiteurs subordonnés** ont diminué de 3 milliards de dollars essentiellement en raison d'un rachat de titres de créance subordonnés.

Les **dépôts** ont augmenté de 1 milliard de dollars principalement sous l'effet de l'augmentation des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et des baisses dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 73 milliards de dollars au 31 janvier 2017, soit 1 milliard de dollars, ou 1 %, de moins qu'au 31 octobre 2016. La baisse est principalement attribuable à une diminution du cumul des autres éléments du résultat global, ce qui reflète les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie, en partie contrebalancée par la croissance des résultats non distribués.

---

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2017 par rapport au T1 2016

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 399 millions de dollars au 31 janvier 2017, en baisse de 400 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts des Services de détail aux États-Unis ont diminué de 394 millions de dollars, ou 15 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre dépasse celui des nouvelles créances douteuses générées par le portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis, et de l'incidence du taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 40 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 34 millions de dollars, ou 87 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement à cause des nouvelles créances douteuses dans le secteur du pétrole et du gaz tout au long de l'exercice 2016. Les prêts douteux nets atteignaient 2 690 millions de dollars au 31 janvier 2017, en baisse de 453 millions de dollars, ou 14 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des résolutions, dont le nombre dépasse celui des nouvelles créances douteuses générées par le portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis, et de l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances de 4 331 millions de dollars au 31 janvier 2017 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 296 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 609 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 3 426 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 100 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une baisse des titres de créance classés dans le portefeuille de prêts et l'incidence du taux de change. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 41 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis et du portefeuille de prêts-auto indirects au Canada, compensé par l'incidence du taux de change. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 252 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de l'accroissement des portefeuilles d'entreprises et de gouvernements au Canada et aux États-Unis et du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis, contrebalancé par l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, lesquelles pourraient inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants de la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Au cours du premier trimestre de 2017, la Banque a apporté des modifications à sa méthode, dont l'incidence cumulée n'est pas importante et a été incluse dans la variation pour le trimestre.

### Par rapport au trimestre précédent – T1 2017 par rapport au T4 2016

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont diminué de 110 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 95 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 103 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui s'explique par une baisse des titres de créance classés dans le portefeuille de prêts et l'incidence du taux de change. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 16 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 45 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celle du trimestre précédent.

**TABLEAU 16 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements<sup>1, 2</sup></b>			
Prêts douteux au début de la période	3 509 \$	3 467 \$	3 244 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 281	1 227	1 717
Transférés dans les prêts non douteux au cours de la période	(220)	(274)	(370)
Remboursements nets	(474)	(354)	(399)
Cessions de prêts	-	(1)	-
Montants radiés	(623)	(620)	(559)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	-	-	-
Taux de change et autres variations	(74)	64	166
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>3 399 \$</b>	<b>3 509 \$</b>	<b>3 799 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

**TABLEAU 17 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan</b>			
Contreparties particulières	296 \$	399 \$	396 \$
Individuellement non significatives	609	593	568
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 910	2 881	2 762
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	3 815	3 873	3 726
<b>Provision pour les positions hors bilan</b>			
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	516	500	412
Total de la provision pour les positions hors bilan	516	500	412
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>4 331 \$</b>	<b>4 373 \$</b>	<b>4 138 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>1, 2</sup>	2 690 \$	2 785 \$	3 143 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets <sup>1, 2</sup>	0,45 %	0,46 %	0,54 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,42	0,37	0,44

<sup>1</sup> Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

### Risque lié au secteur du pétrole et du gaz

Depuis le début de l'exercice 2015, le prix du pétrole brut West Texas Intermediate a chuté, passant d'environ 80 \$ US à 40 \$ US en août 2016, avant de grimper pour s'établir à 53 \$ US le baril au 31 janvier 2017. Pour les portefeuilles commerciaux et de gros, l'exposition de la TD aux producteurs et services du secteur du pétrole et du gaz s'établissait à 3,2 milliards de dollars au 31 janvier 2017, soit moins de 1 % du total de l'encours des prêts bruts et des acceptations de la Banque. De cette exposition de 3,2 milliards de dollars, une tranche de 1,0 milliard de dollars était liée des emprunteurs qui avaient une notation de crédit de première qualité et une tranche de 2,2 milliards de dollars, à des emprunteurs n'ayant pas une notation de crédit de première qualité, selon le système de notation interne de la Banque. Les caractéristiques du portefeuille ayant trait au risque lié au secteur du pétrole et du gaz sont très diversifiées et arrimées à la stratégie de la TD en Amérique du Nord. La capacité d'emprunt de certains producteurs est réévaluée sur une base semi-annuelle et les résultats tirés de cette réévaluation servent à établir les niveaux d'exposition et les modalités de crédit. Pour les portefeuilles de crédit de détail, l'exposition de la TD aux prêts à la consommation et aux petites entreprises en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, provinces les plus touchées par la chute des prix du pétrole, s'établissait à 62,4 milliards de dollars au 31 janvier 2017. Compte non tenu des prêts immobiliers garantis, l'exposition aux prêts à la consommation et aux petites entreprises représentait 2 % du total de l'encours des prêts bruts et des acceptations de la Banque. La Banque soumet régulièrement ses portefeuilles de crédit à des simulations de crise en tenant compte de la situation courante des marchés. Le rendement des portefeuilles de la Banque continue d'être conforme aux attentes, et ce, malgré le niveau actuel et les perspectives à court terme des prix des marchandises dans ce secteur.

### Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

**TABLEAU 18 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS<sup>1, 2</sup>**(en millions de dollars canadiens,  
sauf indication contraire)

											<i>Aux</i>	
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés <sup>3</sup>		Non assurés		Assurées <sup>3</sup>		Non assurées		Assurés <sup>3</sup>	Non assurés		
<b>31 janvier 2017</b>												
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	3 957 \$	2,1 %	1 988 \$	1,1 %	503 \$	0,8 %	1 070 \$	1,6 %	4 460 \$	1,8 %	3 058 \$	1,2 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	16 510	8,8	17 184	9,1	2 548	3,9	9 421	14,3	19 058	7,5	26 605	10,5
Ontario <sup>4</sup>	46 518	24,7	43 687	23,2	8 739	13,3	26 059	39,5	55 257	21,7	69 746	27,5
Prairies <sup>4</sup>	26 813	14,2	13 170	7,0	3 995	6,1	8 530	12,9	30 808	12,1	21 700	8,5
Québec	11 460	6,1	7 021	3,7	1 549	2,3	3 520	5,3	13 009	5,1	10 541	4,1
Total – Canada	105 258	55,9 %	83 050	44,1 %	17 334	26,4 %	48 600	73,6 %	122 592	48,2 %	131 650	51,8 %
<b>États-Unis</b>	876		26 474		10		12 785		886		39 259	
<b>Total</b>	106 134 \$		109 524 \$		17 344 \$		61 385 \$		123 478 \$		170 909 \$	

31 octobre 2016

<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	4 007 \$	2,1 %	1 940 \$	1,0 %	515 \$	0,8 %	1 052 \$	1,6 %	4 522 \$	1,8 %	2 992 \$	1,2 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	17 134	9,1	16 789	8,9	2 639	4,1	9 211	14,2	19 773	7,8	26 000	10,2
Ontario <sup>4</sup>	48 307	25,5	42 234	22,3	9 053	13,9	25 181	38,6	57 360	22,6	67 415	26,4
Prairies <sup>4</sup>	27 236	14,4	12 999	6,9	4 100	6,3	8 321	12,8	31 336	12,3	21 320	8,4
Québec	11 750	6,2	6 903	3,6	1 595	2,5	3 401	5,2	13 345	5,2	10 304	4,1
Total – Canada	108 434	57,3 %	80 865	42,7 %	17 902	27,6 %	47 166	72,4 %	126 336	49,7 %	128 031	50,3 %
<b>États-Unis</b>	917		27 120		10		13 280		927		40 400	
<b>Total</b>	109 351 \$		107 985 \$		17 912 \$		60 446 \$		127 263 \$		168 431 \$	

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

**TABLEAU 19 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1, 2</sup>**

									<i>Aux</i>	
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total	
	<b>31 janvier 2017</b>									
Canada	1,1 %	4,1 %	7,6 %	14,6 %	39,8 %	31,5 %	1,3 %	– %	100 %	
États-Unis	4,2	5,5	11,1	4,5	15,8	57,9	0,7	0,3	100	
<b>Total</b>	1,5 %	4,3 %	8,1 %	13,3 %	36,6 %	34,9 %	1,3 %	– %	100 %	
<b>31 octobre 2016</b>										
Canada	1,1 %	4,2 %	7,7 %	14,3 %	39,4 %	31,7 %	1,6 %	– %	100 %	
États-Unis	3,7	4,8	12,1	4,7	14,7	58,5	1,2	0,3	100	
<b>Total</b>	1,5 %	4,2 %	8,2 %	13,1 %	36,3 %	35,2 %	1,5 %	– %	100 %	

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.

**TABLEAU 20 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis<sup>1, 2, 3</sup>**

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total
	31 janvier 2017			31 octobre 2016		
<b>Canada</b>						
Provinces de l'Atlantique	73 %	69 %	72 %	73 %	69 %	72 %
Colombie-Britannique <sup>6</sup>	67	60	63	66	61	64
Ontario <sup>6</sup>	69	65	67	68	64	66
Prairies <sup>6</sup>	73	70	72	73	69	72
Québec	73	72	73	73	72	72
Total – Canada	69	65	67	69	65	67
États-Unis	65	61	63	67	62	65
<b>Total</b>	<b>68 %</b>	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>	<b>68 %</b>	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> D'après le prix des maisons au moment du montage.

<sup>4</sup> Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

<sup>5</sup> L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

<sup>6</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

### Prêts à risque

Au 31 janvier 2017, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,5 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2016), principalement composés de prêts-auto canadiens. Le taux de pertes sur créances, établi comme la provision pour pertes sur créances totale pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 6,62 % sur une année (6,79 % au 31 octobre 2016). La provision pour pertes sur créances se rapporte principalement aux prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, signe de la faiblesse persistante de la consommation dans les régions pétrolières et gazières touchées au cours des premières étapes de la lente reprise économique. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.



**TABLEAU 22 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux					
	Prêts et engagements			Prêts et engagements		
	Prêts directs <sup>2</sup>	Prêts indirects <sup>3</sup>	Total	Prêts directs <sup>2</sup>	Prêts indirects <sup>3</sup>	Total
	31 janvier 2017			31 octobre 2016		
<b>GIPE</b>						
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	165	4	169	170	4	174
Irlande	–	–	–	–	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	–
Espagne	66	48	114	–	153	153
<b>Total GIPE</b>	<b>231</b>	<b>52</b>	<b>283</b>	<b>170</b>	<b>157</b>	<b>327</b>
<b>Reste de l'Europe</b>						
Finlande	58	14	72	71	13	84
France	815	494	1 309	830	541	1 371
Allemagne	1 053	1 741	2 794	788	948	1 736
Pays-Bas	835	436	1 271	970	444	1 414
Suède	323	4	327	282	4	286
Suisse	412	838	1 250	562	746	1 308
Royaume-Uni	3 018	1 674	4 692	3 117	1 716	4 833
Autres <sup>4</sup>	14	265	279	5	279	284
<b>Total – Reste de l'Europe</b>	<b>6 528</b>	<b>5 466</b>	<b>11 994</b>	<b>6 625</b>	<b>4 691</b>	<b>11 316</b>
<b>Total – Europe</b>	<b>6 759 \$</b>	<b>5 518 \$</b>	<b>12 277 \$</b>	<b>6 795 \$</b>	<b>4 848 \$</b>	<b>11 643 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.<sup>2</sup> Comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les prêts financés et les acceptations bancaires.<sup>3</sup> Comprennent les engagements et les lettres de crédit non utilisés.<sup>4</sup> L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 13 pays (10 pays au 31 octobre 2016), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016.

Environ 98 % (98 % au 31 octobre 2016) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AA ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés A+ ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. En outre, la Banque est exposée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 9,1 milliards de dollars (8,9 milliards de dollars au 31 octobre 2016) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 0,3 milliard de dollars (0,2 milliard de dollars au 31 octobre 2016) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

#### EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont en général des prêts ayant manifestement déjà subi une perte de valeur, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des transactions facilitées par la FDIC, y compris les prêts assurés assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, et de l'acquisition de South Financial. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision relative à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

**TABLEAU 23 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Solde du principal non remboursé <sup>2</sup>	Valeur comptable	Provision relative à des contreparties particulières <sup>3</sup>	Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs <sup>3</sup>	Valeur comptable, déduction faite des provisions	Pourcentage du solde du principal non remboursé
						31 janvier 2017
Acquisitions facilitées par la FDIC <sup>4</sup>	461 \$	435 \$	1 \$	33 \$	401 \$	87,0 %
South Financial	470	437	3	24	410	87,2
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>931 \$</b>	<b>872 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>811 \$</b>	<b>87,1 %</b>
						31 octobre 2016
Acquisitions facilitées par la FDIC <sup>4</sup>	508 \$	480 \$	1 \$	35 \$	444 \$	87,4 %
South Financial	529	494	3	23	468	88,5
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>1 037 \$</b>	<b>974 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>58 \$</b>	<b>912 \$</b>	<b>87,9 %</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.<sup>2</sup> Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.<sup>3</sup> Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.<sup>4</sup> La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, la Banque a enregistré une reprise de 3 millions de dollars dans la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts acquis ayant subi une perte de valeur (7 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

**TABLEAU 24 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – Principales statistiques de crédit<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	31 janvier 2017		31 octobre 2016	
	Solde du principal non remboursé <sup>2</sup>		Solde du principal non remboursé <sup>2</sup>	
<b>En souffrance aux termes du contrat</b>				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	794 \$	85,3 %	912 \$	88,0 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	38	4,1	24	2,3
En souffrance depuis 90 jours ou plus	99	10,6	101	9,7
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>931</b>	<b>100,0</b>	<b>1 037</b>	<b>100,0</b>
<b>Région géographique</b>				
Floride	629	67,6	691	66,6
Caroline du Sud	224	24,1	260	25,1
Caroline du Nord	75	8,0	83	8,0
États-Unis – autres et Canada	3	0,3	3	0,3
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>931 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 037 \$</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.<sup>2</sup> Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille. Pour plus de renseignements sur les obligations garanties par une hypothèque, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du rapport annuel 2016.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 26 millions de dollars US au 31 janvier 2017 (41 millions de dollars US au 31 octobre 2016).

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 janvier 2017 et au 31 octobre 2016. Au 31 janvier 2017, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 119 millions de dollars US (160 millions de dollars US au 31 octobre 2016). Ce montant est reflété dans le tableau suivant comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

**TABLEAU 25 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable, déduction faite de la provision	En pourcentage de la valeur nominale
					<i>Aux</i>
					<b>31 janvier 2017</b>
<b>Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes</b>	<b>708 \$</b>	<b>625 \$</b>	<b>129 \$</b>	<b>496 \$</b>	<b>70,1 %</b>
					31 octobre 2016
<b>Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes</b>	<b>1 158 \$</b>	<b>1 020 \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>825 \$</b>	<b>71,2 %</b>

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retirisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retirisation reflétée au bilan, de nouvelles notations de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retirisées qui reflétaient mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille, ce qui avait entraîné un avantage net sur les fonds propres. L'avantage net sur les fonds propres est venu à échéance le 31 octobre 2016. Au cours du premier trimestre de 2017, la Banque a liquidé la retirisation et a vendu une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, donnant lieu à un profit sur la vente comptabilisé dans les autres produits du secteur Siège social. L'incidence de la vente sur le portefeuille et la provision pour pertes sur prêts connexe est reflétée dans le tableau ci-dessus.

**TABLEAU 26 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION**

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		<i>Aux</i>	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Total Juste valeur
						<b>31 janvier 2017</b>
2003	18 \$	21 \$	18 \$	20 \$	36 \$	41 \$
2004	46	52	15	16	61	68
2005	57	78	8	8	65	86
2006	106	125	38	43	144	168
2007	178	207	38	45	216	252
<b>Total du portefeuille, déduction faite de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives</b>	<b>405 \$</b>	<b>483 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>132 \$</b>	<b>522 \$</b>	<b>615 \$</b>
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					26	
<b>Total</b>					<b>496 \$</b>	
						31 octobre 2016
2003	20 \$	23 \$	20 \$	21 \$	40 \$	44 \$
2004	49	55	15	17	64	72
2005	204	248	14	16	218	264
2006	157	187	73	84	230	271
2007	226	270	88	99	314	369
<b>Total du portefeuille, déduction faite de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives</b>	<b>656 \$</b>	<b>783 \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>866 \$</b>	<b>1 020 \$</b>
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					41	
<b>Total</b>					<b>825 \$</b>	

## SITUATION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les expositions à l'endettement qui comprennent essentiellement les actifs au bilan, des rajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2016.

### Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'application progressive, sur une période de 5 ans, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a commencé. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce facteur scalaire augmentera pour passer à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi compte de l'exigence de fonds propres à l'égard du RVC selon une progression semblable.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

À compter du premier trimestre de 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres, en le mettant en œuvre progressivement selon les ententes transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger sera plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019.

Au 31 janvier 2017, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong RAS, en Suède et en Norvège. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle à Hong Kong RAS, en Suède et en Norvège, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2017.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

### Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les banques d'importance systémique mondiale (BISM) qui précise la méthodologie d'évaluation des BISM, laquelle s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques d'envergure internationale. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale. En outre, la version révisée a apporté des éclaircissements sur les exigences de communication publique des douze indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation. Selon le préavis révisé du BSIF publié en septembre 2015, les six banques canadiennes désignées BISI doivent également publier au moins les douze indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM, comme l'exige le BSIF. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires.

L'approche fondée sur des indicateurs répartit les douze indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories, présentées au tableau ci-après, représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

Catégorie (pondération)	Indicateurs (pondération)	Renseignements sur la catégorie
Activité transfrontière (20 %)	1. Créances transfrontières (10 %) 2. Engagements transfrontières (10 %)	Cette catégorie mesure l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine par rapport à l'activité globale des autres banques. Ces deux indicateurs démontrent que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et d'engagements transfrontières.
Taille (20 %)	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III (20 %)	Cette catégorie mesure la taille d'une banque. Plus la banque est importante, plus il est difficile aux autres banques de reprendre rapidement ses activités et plus la probabilité est grande que ses difficultés financières ou sa défaillance perturbent les marchés financiers sur lesquels elle opère. Les difficultés financières ou la défaillance d'une grande banque sont, en outre, plus susceptibles d'entamer la confiance envers l'ensemble du système financier. La taille est donc une mesure clé de l'importance systémique.
Interdépendance (20 %)	4. Actifs dans le système financier (6,67 %) 5. Passifs dans le système financier (6,67 %) 6. Titres en circulation (6,67 %)	Cette catégorie mesure l'interdépendance des banques. En raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel les banques évoluent, les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	7. Actifs sous garde (6,67 %) 8. Activité de paiement (6,67 %) 9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers (6,67 %)	Cette catégorie mesure la capacité d'autres institutions à fournir les mêmes services qu'une banque défaillante (comme l'offre de substituts). Ces trois indicateurs mesurent aussi la dominance d'une banque sur l'infrastructure financière où elle opère. Plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en matière d'insuffisance des services et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure. De même, le coût que représentera, pour la clientèle de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement risque d'être plus élevé lorsque la banque détient une large part du marché pour ce service.
Complexité (20 %)	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré (6,67 %) 11. Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente (6,67 %) 12. Actifs de niveau 3 (6,67 %)	Cette catégorie mesure la complexité d'une banque. L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Le score BISM pour l'exercice 2016 de la Banque n'a pas été établi pour le moment, mais pour l'exercice 2015, la Banque se situait sous les scores de seuil des tranches pour les BISM. La hausse des valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers par rapport à 2015 découle des variations du change et des transactions plus importantes. La croissance de la valeur notionnelle des dérivés de gré à gré est attribuable à l'accroissement des expositions aux swaps de taux d'intérêt et aux contrats de change à terme de gré à gré. L'augmentation des titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente découle de la hausse des valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement disponibles à la vente. Le tableau ci-après présente les résultats des douze indicateurs en ce qui concerne la Banque.

**TABLEAU 27 : INDICATEURS BISM<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

Catégories (pondération)	Indicateurs	Aux	
		31 octobre 2016	31 octobre 2015
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	525 276 \$	482 419 \$
	Engagements transfrontières	430 191	414 920
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	1 244 414	1 186 459
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier	81 716	90 528
	Passifs dans le système financier	41 040	38 338
	Titres en circulation	296 359	272 595
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	400 885	361 632
	Activité de paiement	24 526 857	23 301 397
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	133 495	104 571
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	8 590 066	6 448 672
	Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	72 298	44 680
	Actifs de niveau 3	3 264	3 685

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD :

**TABLEAU 28 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 janvier 2016
<b>Fonds propres</b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	43 721 \$	42 328 \$	39 597 \$
Fonds propres de catégorie 1	50 644	49 397	45 688
Total des fonds propres	60 670	61 816	55 172
<b>Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :</b>			
Risque de crédit <sup>1, 2</sup>	334 483	340 296	345 589
Risque de marché	13 587	12 211	11 808
Risque opérationnel <sup>3</sup>	48 796	48 001	42 220
Plancher réglementaire	5 302	5 336	–
<b>Total</b>	<b>402 168 \$</b>	<b>405 844 \$</b>	<b>399 617 \$</b>
<b>Ratio de fonds propres et ratio de levier financier</b>			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>	10,9 %	10,4 %	9,9 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 <sup>1</sup>	12,6	12,2	11,4
Ratio du total des fonds propres <sup>1</sup>	15,1	15,2	13,7
Ratio de levier financier	4,0	4,0	3,7

<sup>1</sup> Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %.

<sup>2</sup> Depuis le troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à calculer la plupart des actifs pondérés en fonction des risques de crédit dans le secteur Services de détail aux États-Unis selon l'approche fondée sur les notations internes avancées (approche NI avancée).

<sup>3</sup> Depuis le troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA).

Au 31 janvier 2017, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 10,9 %, 12,6 % et 15,1 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 janvier 2017 a augmenté par rapport au même ratio de 10,4 % au 31 octobre 2016 en raison de la croissance interne des fonds propres et des écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel essentiellement en raison d'une hausse des taux d'intérêt à long terme, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques dans les secteurs Services bancaires de gros et Services de détail aux États-Unis.

Au 31 janvier 2017, le ratio de levier financier de la Banque de 4,0 % est demeuré inchangé par rapport au trimestre précédent, du fait que la génération de fonds propres a été contrebalancée par la croissance des activités dans tous les secteurs.

#### Évolution future des fonds propres réglementaires

Se reporter à la section «Modifications futures de l'accord de Bâle» du rapport annuel 2016. Il n'y a eu aucune évolution importante des fonds propres réglementaires au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017.

#### Rachat dans le cours normal des activités

Le 9 décembre 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 9,5 millions de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé le rachat de ses actions en vertu de cette offre publique de rachat, et a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 51,23 \$ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

Comme il a été autorisé par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> mars 2017, la Banque a annoncé qu'elle prévoyait lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 15 millions de ses actions ordinaires, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto. Le moment et le montant de tout rachat en vertu de l'offre sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation, et seront à la discrétion de la direction d'après divers facteurs, notamment les conditions de marché et l'adéquation des fonds propres.

**TABLEAU 29 : ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS<sup>1</sup>**

(en millions d'actions/de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
	Nombre d'actions/de parts	Nombre d'actions/de parts
<b>Actions ordinaires en circulation</b>	<b>1 859,7</b>	1 857,6
Actions autodétenues – ordinaires	<b>(3,3)</b>	(0,4)
<b>Total des actions ordinaires</b>	<b>1 856,4</b>	1 857,2
<b>Options sur actions</b>		
Droits acquis	<b>7,3</b>	5,5
Droits non acquis	<b>9,0</b>	9,9
Série S	<b>5,4</b>	5,4
Série T	<b>4,6</b>	4,6
Série Y	<b>5,5</b>	5,5
Série Z	<b>4,5</b>	4,5
Série 1 <sup>2</sup>	<b>20,0</b>	20,0
Série 3 <sup>2</sup>	<b>20,0</b>	20,0
Série 5 <sup>2</sup>	<b>20,0</b>	20,0
Série 7 <sup>2</sup>	<b>14,0</b>	14,0
Série 9 <sup>2</sup>	<b>8,0</b>	8,0
Série 11 <sup>2</sup>	<b>6,0</b>	6,0
Série 12 <sup>2</sup>	<b>28,0</b>	28,0
Série 14 <sup>2</sup>	<b>40,0</b>	40,0
Total des actions privilégiées – capitaux propres	<b>176,0</b>	176,0
Actions autodétenues – privilégiées	<b>(0,2)</b>	(0,2)
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>175,8</b>	175,8
<b>Titres de fiducie de capital</b> (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008	<b>1 000,0</b>	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	<b>550,0</b>	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	<b>450,0</b>	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	<b>750,0</b>	750,0

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements, y compris le montant du principal, les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12 et 14 qui comprennent des dispositions relatives aux FPUNV sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires en vertu de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Si une conversion touchant les FPUNV survenait conformément aux dispositions relatives aux FPUNV, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourraient être émises selon la formule de conversion décrite dans les conditions respectives visant chaque série d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur celles-ci au moment de la conversion, le cas échéant, serait respectivement de 100 millions, 100 millions, 100 millions, 70 millions, 40 millions, 30 millions, 140 millions et 200 millions.

**TABLEAU 30 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	31 janvier 2017		31 octobre 2016	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
<b>Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde au début de la période</b>	<b>324 335 \$</b>	<b>15 961 \$</b>	312 964 \$	15 887 \$
Taille du portefeuille	<b>(3 034)</b>	<b>(1 167)</b>	5 768	(182)
Qualité du portefeuille	<b>(676)</b>	<b>(4)</b>	191	1
Mises à jour des modèles	–	–	–	–
Méthode et politique	<b>4 948</b>	<b>578</b>	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	(318)	–
Variations des taux de change	<b>(6 441)</b>	<b>(408)</b>	5 480	255
Autres	<b>391</b>	–	250	–
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	<b>(4 812)</b>	<b>(1 001)</b>	11 371	74
<b>Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde à la fin de la période</b>	<b>319 523 \$</b>	<b>14 960 \$</b>	324 335 \$	15 961 \$

Le risque de crédit de contrepartie comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux prises en pension, les transactions compensées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC, lesquels ont été intégrés à 64 % pour l'exercice 2016 et sont intégrés à 72 % pour l'exercice 2017.

Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le premier trimestre de 2017, la diminution est attribuable principalement à la vente d'expositions de titrisation du secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancée par la croissance du portefeuille commercial des secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements apportés aux calculs qui ont été adoptés récemment du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements et, pour le premier trimestre de 2017, l'augmentation est attribuable surtout à un changement dans le traitement de certaines expositions de titrisation dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

**TABLEAU 31 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché**

**Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période</b>	<b>12 211 \$</b>	<b>12 456 \$</b>
Variation dans les niveaux de risque	1 376	(245)
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	–	–
Acquisitions et cessions	–	–
Variations des taux de change et autres	négl. <sup>1</sup>	négl. <sup>1</sup>
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	1 376	(245)
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période</b>	<b>13 587 \$</b>	<b>12 211 \$</b>

<sup>1</sup> Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Les augmentations du risque de taux d'intérêt ont contribué à croissance des actifs pondérés en fonction des risques. La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles qui ont été adoptées récemment afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

**TABLEAU 32 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque opérationnel**

**Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période</b>	<b>48 001 \$</b>	<b>46 936 \$</b>
Revenus générés	157	121
Variation dans les niveaux de risque	638	944
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	–	–
Acquisitions et cessions	–	–
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période</b>	<b>48 796 \$</b>	<b>48 001 \$</b>

La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation des produits bruts. La variation dans les niveaux de risque reflète principalement des changements de risque attribuables à des pertes opérationnelles subies, à des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne, à une analyse des scénarios et à des variations du change. La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit envers le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour la TD, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de l'entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent puis prennent des mesures à leur égard et en font rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport de gestion de 2016. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2016. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2016.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2017.

## RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

	<i>Aux</i>					
	31 janvier 2017			31 octobre 2016		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Risque de crédit de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1 355 \$	335 389 \$	336 744 \$	1 334 \$	334 878 \$	336 212 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	91 856	91 856	–	90 778	90 778
Autres expositions aux produits de détail	19 217	71 026	90 243	18 894	71 940	90 834
<b>Total – Risque de crédit de détail</b>	<b>20 572</b>	<b>498 271</b>	<b>518 843</b>	<b>20 228</b>	<b>497 596</b>	<b>517 824</b>
<b>Expositions aux produits autres que de détail</b>						
Entreprises	123 975	263 759	387 734	127 399	252 616	380 015
Emprunteurs souverains	84 259	139 754	224 013	77 166	139 367	216 533
Banques	17 423	84 199	101 622	17 721	66 432	84 153
<b>Total – Risque de crédit autre que de détail</b>	<b>225 657</b>	<b>487 712</b>	<b>713 369</b>	<b>222 286</b>	<b>458 415</b>	<b>680 701</b>
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>246 229 \$</b>	<b>985 983 \$</b>	<b>1 232 212 \$</b>	<b>242 514 \$</b>	<b>956 011 \$</b>	<b>1 198 525 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

### Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins du capital exposé au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 34 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN**

	31 janvier 2017			31 octobre 2016			Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>							
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 438 \$	316 \$	54 122 \$	53 714 \$	258 \$	53 456 \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	110 261	104 006	6 255	99 257	92 282	6 975	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	60 640	54 702	5 938	72 242	63 931	8 311	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 594	–	4 594	4 283	–	4 283	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	113 275	–	113 275	107 571	–	107 571	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	77 981	–	77 981	84 395	–	84 395	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	96 389	1 699	94 690	86 052	1 728	84 324	Risque de taux d'intérêt
Prêts	588 473	–	588 473	589 529	–	589 529	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 741	–	11 741	15 706	–	15 706	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	6 883	–	6 883	7 091	–	7 091	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs <sup>1</sup>	1 704	–	1 704	1 769	–	1 769	Risque de taux d'intérêt
<b>Actifs non exposés au risque de marché</b>	<b>60 504</b>			<b>55 358</b>			
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 186 883</b>	<b>160 723</b>	<b>965 656</b>	<b>1 176 967</b>	<b>158 199</b>	<b>963 410</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>							
Dépôts détenus à des fins de transaction	91 485	3 910	87 575	79 786	3 876	75 910	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	57 936	52 117	5 819	65 425	60 221	5 204	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 537	12 537	–	12 490	12 490	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	24	13	11	190	177	13	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	774 534	–	774 534	773 660	–	773 660	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	11 741	–	11 741	15 706	–	15 706	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	30 532	28 903	1 629	33 115	29 973	3 142	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	59 338	3 672	55 666	48 973	3 657	45 316	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	17 183	–	17 183	17 918	–	17 918	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	8 394	–	8 394	10 891	–	10 891	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>1</sup>	15 289	–	15 289	15 526	–	15 526	Risque de taux d'intérêt
<b>Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché</b>	<b>107 890</b>			<b>103 287</b>			
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 186 883 \$</b>	<b>101 152 \$</b>	<b>977 841 \$</b>	<b>1 176 967 \$</b>	<b>110 394 \$</b>	<b>963 286 \$</b>	

<sup>1</sup> Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

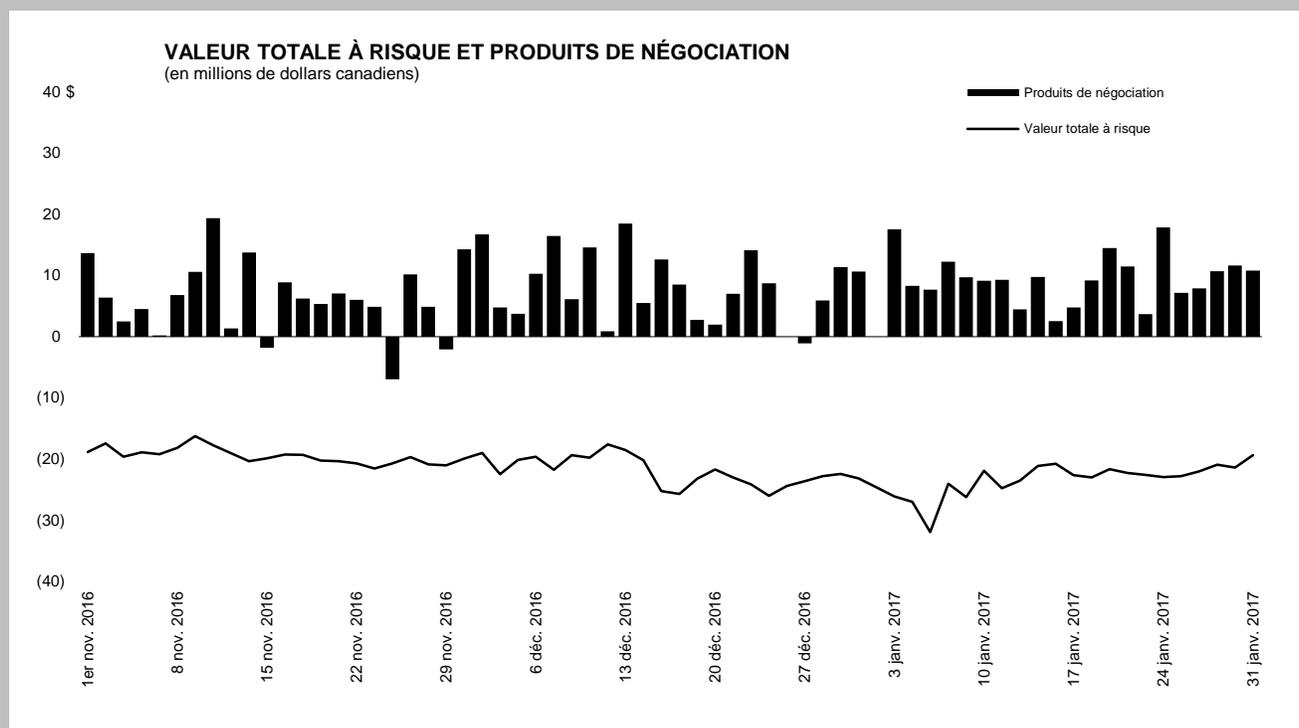
### Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la VaR quotidienne et les produits liés aux activités de transaction dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de transaction représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de transaction présentées dans les produits d'intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 31 janvier 2017 a compris quatre jours de pertes de transaction et les produits liés aux activités de transaction ont été positifs pendant 94 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de transaction normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

#### **Calcul de la VaR en contexte de crise**

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du premier trimestre de 2017, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1<sup>er</sup> février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

#### **Calcul des exigences supplémentaires liées au risque**

Les exigences supplémentaires liées au risque (IRC) sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

**TABLEAU 35 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE**

(en millions de dollars canadiens)

	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Trois mois clos les	
					31 janvier 2017	31 octobre 2016
Risque de taux d'intérêt	14,8 \$	14,8 \$	25,1 \$	9,4 \$	11,7 \$	13,5 \$
Risque d'écart de taux	9,4	8,0	10,4	6,0	7,4	9,4
Risque de position sur titres de participation	9,1	7,7	9,3	5,8	7,6	9,6
Risque de change	3,8	3,7	6,0	2,2	2,8	3,7
Risque de marchandises	1,2	1,5	2,5	1,0	1,8	1,8
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	13,2	13,1	16,2	10,3	11,0	12,3
Effet de diversification <sup>1</sup>	(32,1)	(27,3)	négl. <sup>2</sup>	négl. <sup>2</sup>	(24,2)	(26,6)
<b>Valeur totale à risque (une journée)</b>	<b>19,4</b>	<b>21,5</b>	<b>31,9</b>	<b>16,3</b>	<b>18,1</b>	<b>23,7</b>
<b>Valeur à risque en contexte de crise (une journée)</b>	<b>35,5</b>	<b>36,5</b>	<b>44,9</b>	<b>28,9</b>	<b>33,9</b>	<b>29,9</b>
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)</b>	<b>225,5 \$</b>	<b>260,9 \$</b>	<b>327,6 \$</b>	<b>172,4 \$</b>	<b>186,7 \$</b>	<b>211,5 \$</b>

<sup>1</sup> La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a augmenté par rapport au trimestre précédent du fait de changements dans les positions de risque de taux d'intérêt et a baissé en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la diminution des positions liées au risque de position sur titres de participation. L'augmentation de la VaR moyenne en contexte de crise par rapport au trimestre précédent et par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est attribuable à la hausse des positions dans des obligations.

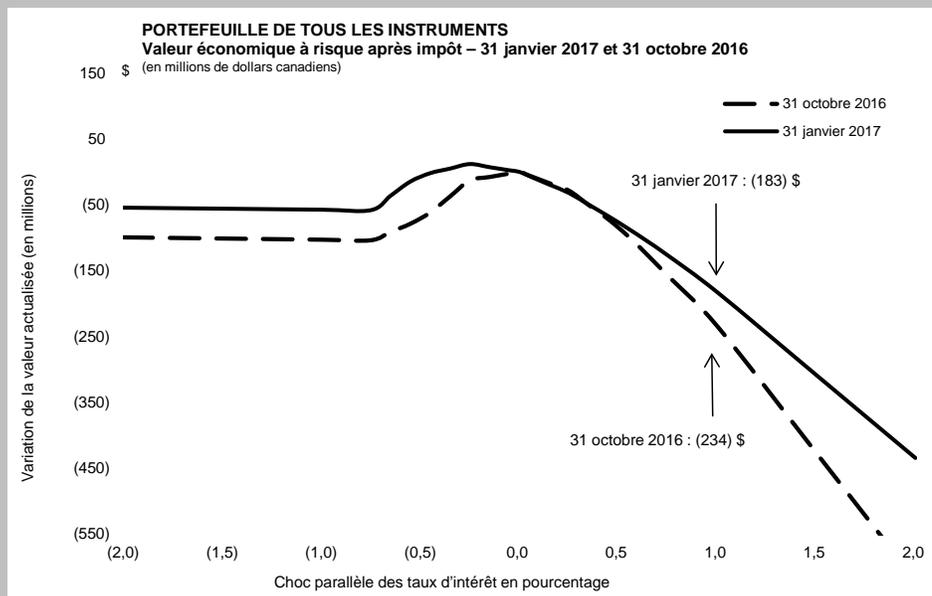
L'augmentation des IRC moyennes en regard du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle des positions en titres d'organismes américains.

#### Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

#### Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant<sup>2</sup> présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt mesurée par la valeur économique à risque, à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée de son portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan et des profils présumés de produits non sensibles aux taux d'intérêt, qui résulte d'un choc défavorable immédiat et soutenu de 100 pds des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts nets futurs.



<sup>2</sup> Les notes du tableau 36 s'appliquent également à ce graphique.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 janvier 2017, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 183 millions de dollars (234 millions de dollars au 31 octobre 2016) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt est utilisée en général pour déterminer la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Toutefois, en raison du contexte de faibles taux tant au Canada qu'aux États-Unis à la fin du trimestre, il n'a été possible d'inclure dans les simulations de crise que des scénarios de variations de 75 pdb des taux respectifs au Canada et aux États-Unis, tout en conservant un plancher de 0 %. L'incidence de ces scénarios aurait fait baisser de 57 millions de dollars (103 millions de dollars au 31 octobre 2016) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du secteur Assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

**TABLEAU 36 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2017		31 octobre 2016		Aux 31 janvier 2016	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	1 \$	(47) <sup>3</sup> \$	8 \$	(64) <sup>3</sup> \$	(10) \$	(13) <sup>3</sup> \$
Dollar américain	(184)	(10) <sup>4</sup>	(242)	(39) <sup>4</sup>	(115)	(96) <sup>4</sup>
	(183) \$	(57) \$	(234) \$	(103) \$	(125) \$	(109) \$

<sup>1</sup> Depuis le deuxième trimestre de 2016, le passif non capitalisé des régimes de retraite et les passifs liés aux avantages du personnel sont inclus dans la sensibilité de la valeur économique à risque.

<sup>2</sup> Depuis le troisième trimestre de 2016, la Banque a amélioré la méthode utilisée pour stabiliser les marges sur produits au fil du temps.

<sup>3</sup> En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 75 pdb des taux d'intérêt au Canada pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, d'après une baisse de 75 pdb pour le trimestre clos le 31 octobre 2016 et d'après une baisse de 50 pdb pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de 0 %.

<sup>4</sup> En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 75 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, d'après une baisse de 50 pdb pour le trimestre clos le 31 octobre 2016 et d'après une baisse de 50 pdb pour l'exercice clos le 31 octobre 2016. Tous les taux d'intérêt ont été ramenés à un plancher de 0 %.

## Risque de liquidité

*Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.*

### APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres à la Banque et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %. La Banque exerce ses activités selon une approche de financement prudente, en privilégiant les dépôts comme principale source de financement et peut accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de liquidité d'urgence exhaustif afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

### RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et des politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion du risque, des Finances et des Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la TD. Dans l'ensemble, la gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve annuellement l'ensemble du cadre de gestion du risque de liquidité et des politiques de la Banque. Les services régionaux de la TD sont responsables de gérer leurs propres risques de liquidité conformément aux exigences réglementaires locales et à leurs propres politiques régionales établies en fonction des politiques générales. Aux États-Unis, la TD a établi TD Group US Holding LLC (TDGUS) en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis (IHC) et a créé une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend l'IHC et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2016. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2016.

## ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la TD détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Bien que la TD ait accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, elle n'inclut généralement pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales dans le cadre de ce type de programmes comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

Les actifs détenus par la TD pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

**TABLEAU 37 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés <sup>2</sup>		Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>2</sup>
Actifs liquides détenus par la Banque						
<b>31 janvier 2017</b>						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 148	\$ –	2 148	\$ –	296	1 852
Obligations du gouvernement du Canada	15 815	35 335	51 150	10	26 036	25 114
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 658	478	39 136	8	3 781	35 355
Obligations de gouvernements provinciaux	9 936	13 540	23 476	5	13 502	9 974
Obligations de sociétés émettrices	8 953	3 667	12 620	2	1 185	11 435
Actions	20 735	3 743	24 478	5	8 463	16 015
Autres titres ou prêts négociables	2 936	370	3 306	1	299	3 007
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>99 181</b>	<b>57 133</b>	<b>156 314</b>	<b>31</b>	<b>53 562</b>	<b>102 752</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	49 412	–	49 412	10	17	49 395
Obligations du gouvernement des États-Unis	28 447	36 856	65 303	13	31 489	33 814
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	32 491	701	33 192	7	10 502	22 690
Autres obligations souveraines	52 614	34 976	87 590	17	22 878	64 712
Obligations de sociétés émettrices	58 263	696	58 959	12	4 295	54 664
Actions	17 758	12 290	30 048	6	8 204	21 844
Autres titres ou prêts négociables	4 512	14 505	19 017	4	9 429	9 588
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>243 497</b>	<b>100 024</b>	<b>343 521</b>	<b>69</b>	<b>86 814</b>	<b>256 707</b>
<b>Total</b>	<b>342 678</b>	<b>\$ 157 157</b>	<b>\$ 499 835</b>	<b>100 %</b>	<b>\$ 140 376</b>	<b>\$ 359 459</b>
<b>31 octobre 2016</b>						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 147	\$ –	3 147	\$ 1	349	2 798
Obligations du gouvernement du Canada	15 860	39 156	55 016	12	23 360	31 656
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	35 134	211	35 345	8	3 183	32 162
Obligations de gouvernements provinciaux	9 230	10 255	19 485	4	10 450	9 035
Obligations de sociétés émettrices	5 279	3 699	8 978	2	1 617	7 361
Actions	22 304	6 049	28 353	6	8 514	19 839
Autres titres ou prêts négociables	4 179	1 037	5 216	1	963	4 253
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>95 133</b>	<b>60 407</b>	<b>155 540</b>	<b>34</b>	<b>48 436</b>	<b>107 104</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	46 035	–	46 035	10	1 093	44 942
Obligations du gouvernement des États-Unis	26 242	32 914	59 156	13	29 214	29 942
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	33 492	6 091	39 583	8	15 460	24 123
Autres obligations souveraines	53 218	20 027	73 245	16	12 979	60 266
Obligations de sociétés émettrices	57 441	9 192	66 633	14	13 046	53 587
Actions	6 828	8 787	15 615	3	3 202	12 413
Autres titres ou prêts négociables	6 325	1 027	7 352	2	–	7 352
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>229 581</b>	<b>78 038</b>	<b>307 619</b>	<b>66</b>	<b>74 994</b>	<b>232 625</b>
<b>Total</b>	<b>324 714</b>	<b>\$ 138 445</b>	<b>\$ 463 159</b>	<b>100 %</b>	<b>\$ 123 430</b>	<b>\$ 339 729</b>

<sup>1</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

<sup>2</sup> Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

L'augmentation du total des actifs liquides non grevés de 19,7 milliards de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2016 est attribuable principalement à la croissance normale du bilan. Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 38 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	125 851 \$	115 816 \$
Filiales bancaires	203 445	201 945
Succursales à l'étranger	30 163	21 968
<b>Total</b>	<b>359 459 \$</b>	<b>339 729 \$</b>

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016 est présentée dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 39 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

*Moyenne pour les trois mois clos les*

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés <sup>2</sup>	Total des actifs liquides		<i>31 janvier 2017</i>	
					Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>2</sup>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 226 \$	– \$	2 226 \$	– %	339 \$	1 887 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 695	37 360	52 055	10	21 588	30 467
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37 262	470	37 732	8	3 526	34 206
Obligations de gouvernements provinciaux	9 501	11 809	21 310	4	12 190	9 120
Obligations de sociétés émettrices	7 258	3 615	10 873	2	1 394	9 479
Actions	19 806	4 171	23 977	5	8 540	15 437
Autres titres ou prêts négociables	3 011	343	3 354	1	300	3 054
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>93 759</b>	<b>57 768</b>	<b>151 527</b>	<b>30</b>	<b>47 877</b>	<b>103 650</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	46 484	–	46 484	9	25	46 459
Obligations du gouvernement des États-Unis	27 336	42 822	70 158	14	36 148	34 010
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	33 260	557	33 817	7	10 686	23 131
Autres obligations souveraines	52 924	34 313	87 237	18	21 011	66 226
Obligations de sociétés émettrices	60 576	1 066	61 642	13	4 686	56 956
Actions	16 827	9 733	26 560	5	5 030	21 530
Autres titres ou prêts négociables	5 229	14 397	19 626	4	10 021	9 605
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>242 636</b>	<b>102 888</b>	<b>345 524</b>	<b>70</b>	<b>87 607</b>	<b>257 917</b>
<b>Total</b>	<b>336 395 \$</b>	<b>160 656 \$</b>	<b>497 051 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>135 484 \$</b>	<b>361 567 \$</b>
					<i>31 octobre 2016</i>	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 879 \$	– \$	2 879 \$	1 %	331 \$	2 548 \$
Obligations du gouvernement du Canada	13 905	38 636	52 541	11	21 393	31 148
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	34 772	258	35 030	7	3 098	31 932
Obligations de gouvernements provinciaux	9 008	10 509	19 517	4	10 671	8 846
Obligations de sociétés émettrices	5 596	3 916	9 512	2	1 573	7 939
Actions	19 686	6 039	25 725	6	8 737	16 988
Autres titres ou prêts négociables	4 094	1 020	5 114	1	1 127	3 987
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>89 940</b>	<b>60 378</b>	<b>150 318</b>	<b>32</b>	<b>46 930</b>	<b>103 388</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	48 113	–	48 113	10	1 123	46 990
Obligations du gouvernement des États-Unis	24 836	36 415	61 251	13	29 534	31 717
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	33 307	5 768	39 075	8	15 587	23 488
Autres obligations souveraines	52 739	25 448	78 187	17	16 102	62 085
Obligations de sociétés émettrices	56 581	10 858	67 439	15	13 601	53 838
Actions	6 140	8 689	14 829	3	3 152	11 677
Autres titres ou prêts négociables	6 370	898	7 268	2	–	7 268
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>228 086</b>	<b>88 076</b>	<b>316 162</b>	<b>68</b>	<b>79 099</b>	<b>237 063</b>
<b>Total</b>	<b>318 026 \$</b>	<b>148 454 \$</b>	<b>466 480 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>126 029 \$</b>	<b>340 451 \$</b>

<sup>1</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

<sup>2</sup> Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères (compte non tenu des filiales d'assurances) et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

	<b>TABLEAU 40 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES</b>	
	(en millions de dollars canadiens)	
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	122 377 \$	116 541 \$
Filiales bancaires	208 345	200 966
Succursales à l'étranger	30 845	22 944
<b>Total</b>	<b>361 567 \$</b>	<b>340 451 \$</b>

## GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des titres et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage de premier rang et participer à des systèmes de compensation et de règlement. En plus d'un sommaire des actifs liquides, un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

	<b>TABLEAU 41 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS<sup>1</sup></b>						<i>Aux</i>
	(en millions de dollars canadiens)						
	Grevés <sup>2</sup>		Non grevés		Total de l'actif	Actifs grevés en pourcentage du total de l'actif	
	Donnés en garantie <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	Disponibles comme garantie <sup>5</sup>	Autres <sup>6</sup>			
						<b>31 janvier 2017</b>	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	-	-	-	3 748 \$	3 748 \$	-	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2 880	366	46 820	4 372	54 438	0,3	
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres <sup>7</sup>	57 271	12 223	227 644	8 973	306 111	5,9	
Dérivés	-	-	-	60 640	60 640	-	
Valeurs mobilières prises en pension <sup>8</sup>	-	-	-	96 389	96 389	-	
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	23 226	55 400	73 569	432 463	584 658	6,6	
Engagements de clients au titre d'acceptations	-	-	-	11 741	11 741	-	
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	6 883	6 883	-	
Goodwill	-	-	-	16 222	16 222	-	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	2 661	2 661	-	
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	-	-	-	5 355	5 355	-	
Actifs d'impôt différé	-	-	-	2 295	2 295	-	
Autres actifs <sup>9</sup>	545	-	-	35 197	35 742	-	
<b>Total de l'actif au bilan</b>	<b>83 922 \$</b>	<b>67 989 \$</b>	<b>348 033 \$</b>	<b>686 939 \$</b>	<b>1 186 883 \$</b>	<b>12,8 %</b>	
<b>Éléments hors bilan<sup>10</sup></b>							
Valeurs mobilières prises en pension	87 940	-	19 988	(96 389)			
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	33 939	703	23 307	4			
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	2 750	-	19 422	(10 990)			
<b>Total des éléments hors bilan</b>	<b>124 629</b>	<b>703</b>	<b>62 717</b>	<b>(107 375)</b>			
<b>Total</b>	<b>208 551 \$</b>	<b>68 692 \$</b>	<b>410 750 \$</b>	<b>579 564 \$</b>			
						31 octobre 2016	
Total de l'actif au bilan	81 045 \$	66 329 \$	336 619 \$	692 974 \$	1 176 967 \$	12,5 %	
Total des éléments hors bilan	106 080	569	56 179	(94 799)			
<b>Total</b>	<b>187 125 \$</b>	<b>66 898 \$</b>	<b>392 798 \$</b>	<b>598 175 \$</b>			

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

<sup>3</sup> Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

<sup>4</sup> Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

<sup>5</sup> Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

<sup>6</sup> Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

<sup>7</sup> Les valeurs mobilières comprennent : les prêts et les valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières disponibles à la vente et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

<sup>8</sup> Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

<sup>9</sup> Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

<sup>10</sup> Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

## SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD, des événements de crise macroéconomiques à l'échelle mondiale ou des événements propres à des régions ou des filiales, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs uniques. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer l'établissement ou à corriger les limites prévues dans les politiques et à améliorer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les mesures de sortie de crise des plans de liquidité d'urgence régionaux sont alignées pour appuyer les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise ainsi que tout besoin local de liquidité relevé au cours d'une crise. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

## NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 42 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

Agence de notation	Notation de la dette		Perspectives
	à court terme	à long terme de premier rang	
Moody's	P-1	Aa1	Négative
S&P	A-1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (haut)	AA	Négative

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer que la TD peut effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de la dette à long terme de premier rang de la Banque. Un abaissement de plusieurs crans des notations pourrait avoir une incidence sur les obligations de liquidité qui forcerait la Banque à affecter des sûretés additionnelles aux contreparties de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles nécessaires à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

**TABLEAU 43 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS**

(en millions de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois clos les	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
Abaissement de un cran	125 \$	107 \$
Abaissement de deux crans	132	116
Abaissement de trois crans	406	361

## RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité. Le scénario de crise tient compte d'un certain nombre de chocs systémiques et généralisés à tout le marché, y compris des retraits de dépôts, la perte de la capacité de financement de gros, des obligations de fournir des sûretés supplémentaires à cause d'un abaissement de la note de crédit et de la volatilité du marché, des hausses de l'utilisation des facilités de crédit et de liquidité fournies par la Banque à sa clientèle et d'autres obligations dont la Banque compte s'acquitter durant une crise afin d'atténuer le risque d'atteinte à la réputation.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des États et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, calculée selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<b>TABLEAU 44 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III<sup>1</sup></b>		<b>31 janvier 2017</b>	
(en millions de dollars canadiens)		Valeur non pondérée totale (moyenne) <sup>2</sup>	Valeur pondérée totale (moyenne) <sup>3</sup>
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>			
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. <sup>4</sup> \$		208 549 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :		413 651 \$	29 152 \$
Dépôts stables <sup>5</sup>		174 485	5 235
Dépôts moins stables		239 166	23 917
Financement de gros non garanti, dont :		227 018	107 013
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives <sup>6</sup>		93 340	21 971
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)		105 590	56 954
Dettes non garanties		28 088	28 088
Financement de gros garanti	s. o. <sup>4</sup>		6 748
Exigences supplémentaires, dont :		165 939	41 515
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées		25 959	6 909
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette		7 444	7 444
Facilités de crédit et de liquidité		132 536	27 162
Autres obligations de financement contractuelles		9 558	4 423
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>7</sup>		517 402	7 729
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	<b>s. o.<sup>4</sup></b>		<b>196 580</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>			
Prêts garantis		122 294 \$	13 625 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives		13 024	7 319
Autres entrées de trésorerie		7 427	7 427
<b>Total des entrées de trésorerie</b>		<b>142 745 \$</b>	<b>28 371 \$</b>

	31 janvier 2017	31 octobre 2016
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
<b>Total des actifs liquides de haute qualité<sup>8</sup></b>	<b>208 549 \$</b>	200 328 \$
<b>Total des sorties nettes de trésorerie<sup>9</sup></b>	<b>168 209</b>	154 322
<b>Ratio de liquidité à court terme</b>	<b>124 %</b>	130 %

<sup>1</sup> À compter du premier trimestre de 2017, le BSIF exige que les banques canadiennes présentent le LCR d'après une moyenne des positions quotidiennes au cours du trimestre.

Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre. Auparavant, le LCR représentait la moyenne simple des pourcentages des LCR pour les trois fins de mois du trimestre.

<sup>2</sup> Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>4</sup> Sans objet.

<sup>5</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque des relations durables qui rendent un retrait très improbable.

<sup>6</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>7</sup> Comprend les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>8</sup> Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

<sup>9</sup> Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux d'entrées et de sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 124 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 continue à satisfaire aux exigences réglementaires. La variation de 6 % par rapport au LCR du trimestre précédent est attribuable surtout à la croissance normale du bilan et à l'optimisation des liquidités excédentaires de la Banque.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 a été de 208,5 milliards de dollars (200,3 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2016), les actifs du niveau 1 représentant 83 % (84 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2016). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

La Banque gère sa position de LCR au moyen d'une cible minimale qui reflète la tolérance de la direction au risque de liquidité. Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2016, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

## FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige notamment que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 73 % du financement total, exclusion faite de la titrisation.

**TABLEAU 45 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	329 463 \$	324 606 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	315 512	318 503
Autres dépôts	719	795
<b>Total</b>	<b>645 694 \$</b>	<b>643 904 \$</b>

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros à terme externe (plus de un an) pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque utilise également des certificats de dépôt et du papier commercial pour du financement à court terme (un an ou moins).

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun. De plus, la Banque utilise la Fiducie de cartes de crédit Evergreen afin d'émettre des billets adossés à des créances sur cartes de crédit.

Canada	États-Unis	Europe/Australie
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de billets de premier rang, de titres de fiducie de capital et de billets inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (40 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (40 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés (2 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
		Programme d'émission de titres de créance de l'Australie (5 milliards de dollars A)

La TD évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 s'est élevé à 112,9 milliards de dollars (112,4 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2016).

**TABLEAU 46 : FINANCEMENT À LONG TERME**

Financement à long terme par devise	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
Dollar canadien	39 %	40 %
Dollar américain	43	41
Euro	13	13
Livre sterling	3	3
Autres	2	3
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Financement à long terme par type</b>		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	53 %	53 %
Obligations sécurisées	27	26
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>1</sup>	15	16
Titres adossés à des créances mobilières à terme	5	5
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre d'un client ou de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée afin de limiter les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement au 31 janvier 2017 et au 31 octobre 2016.

**TABLEAU 47 : FINANCEMENT DE GROS**

(en millions de dollars canadiens)

								<i>Aux</i>	
								31 janvier 2017	31 octobre 2016
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total	
Dépôts provenant de banques <sup>1</sup>	6 403 \$	5 045 \$	1 260 \$	254 \$	7 \$	1 \$	12 970 \$	13 133 \$	
Billet de dépôt au porteur	304	1 340	648	773	–	–	3 065	2 814	
Certificats de dépôt	12 263	22 217	12 374	21 696	204	–	68 754	54 544	
Papier commercial	3 965	11 476	4 535	1 819	–	–	21 795	21 411	
Papier commercial adossé à des actifs <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	
Obligations sécurisées	–	3 903	–	1 474	819	23 938	30 134	28 855	
Titrisation de prêts hypothécaires	16	823	1 321	3 319	6 123	18 117	29 719	30 406	
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	11	501	5 481	2 317	19 391	31 347	59 048	60 259	
Billets et débiteures subordonnés <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	8 394	8 394	10 891	
Titrisation à terme adossée à des actifs	923	–	–	–	2 702	2 401	6 026	5 469	
Divers <sup>4</sup>	1 908	1 123	918	437	20	17	4 423	3 566	
<b>Total</b>	<b>25 793 \$</b>	<b>46 428 \$</b>	<b>26 537 \$</b>	<b>32 089 \$</b>	<b>29 266 \$</b>	<b>84 215 \$</b>	<b>244 328 \$</b>	<b>231 348 \$</b>	
<b>Dont :</b>									
Garantis	939 \$	4 726 \$	1 321 \$	4 793 \$	9 650 \$	44 468 \$	65 897 \$	64 749 \$	
Non garantis	24 854	41 702	25 216	27 296	19 616	39 747	178 431	166 599	
<b>Total</b>	<b>25 793 \$</b>	<b>46 428 \$</b>	<b>26 537 \$</b>	<b>32 089 \$</b>	<b>29 266 \$</b>	<b>84 215 \$</b>	<b>244 328 \$</b>	<b>231 348 \$</b>	

<sup>1</sup> Comprennent le total des dépôts à échéance déterminée provenant des banques.

<sup>2</sup> Représente du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des entités structurées consolidées soutenues par des banques.

<sup>3</sup> Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

<sup>4</sup> Comprend le total des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 4,4 milliards de dollars (3,5 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017 des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant 0,5 milliard de dollars (0,4 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016). L'émission d'autres titres adossés à des créances a été de 0,7 milliard de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017 (néant au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis totalisant 2,6 milliards de dollars dans différentes monnaies et différents marchés au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017 (4,7 milliards de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017 a été de 2,3 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016).

**FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT**

Le 22 mars 2016, le gouvernement du Canada a proposé, dans son budget fédéral 2016, d'instaurer une loi-cadre pour le régime de recapitalisation interne ainsi que des améliorations connexes à la trousse d'outils du Canada en matière de résolution bancaire. Le régime donnera à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) un nouveau pouvoir de conversion en actions ordinaires de certains passifs admissibles de BISI dans le cas peu probable où ces banques seraient en défaillance. La *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2016*, comportant des modifications à la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, à la *Loi sur les banques* et à d'autres lois afin de permettre la recapitalisation interne, a été adoptée en juin 2016. La TD surveille les faits nouveaux relatifs à la recapitalisation interne et s'attend à ce que les règlements comportent plus de précisions et qu'un échéancier de mise en œuvre soit précisé sous peu.

En octobre 2014, le CBCB a publié la norme définitive de Bâle III sur le ratio de liquidité à long terme. Selon le ratio de liquidité à long terme, le ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable exigé doit être supérieur à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est conçu pour réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques de disposer de suffisamment de sources de financement stables et de réduire leur dépendance au financement venant à échéance dans un an pour soutenir leurs activités. En juin 2015, le CBCB a publié la version définitive des règles de divulgation publique du ratio de liquidité à long terme. Ces règles définissent un cadre commun pour la divulgation publique du ratio de liquidité à long terme calculé selon les lignes directrices publiées par le CBCB en octobre 2014. Le CBCB prévoit que le ratio de liquidité à long terme et les exigences de divulgation publique relatives au ratio deviendront des normes minimales à compter de janvier 2018.

**ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes-chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque mène ses activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes de nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement anticipé de prêts ou de sortie anticipée de dépôts. La Banque recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de ses estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

**TABLEAU 48 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE**

(en millions de dollars canadiens)

Au

	31 janvier 2017									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 748	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 748
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	53 010	676	327	-	1	-	-	-	424	54 438
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	2 385	2 918	4 656	2 999	4 530	6 865	21 056	16 643	48 209	110 261
Dérivés	5 950	6 590	4 830	3 133	2 693	8 864	14 830	13 750	-	60 640
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	254	663	407	160	153	584	1 299	903	171	4 594
Valeurs mobilières disponibles à la vente	108	804	2 615	1 519	1 944	11 169	59 568	33 385	2 163	113 275
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	1 795	2 315	3 661	1 088	797	10 130	31 961	26 234	-	77 981
Valeurs mobilières prises en pension	56 146	28 269	8 416	1 605	1 936	17	-	-	-	96 389
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	495	1 991	7 667	9 282	8 961	51 185	106 632	29 445	-	215 658
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	475	1 144	2 510	3 164	3 027	14 442	36 412	22 955	60 236	144 365
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	31 814	31 814
Entreprises et gouvernements	24 650	4 187	5 741	5 630	7 111	15 470	58 461	58 364	15 986	195 600
Titres de créance classés comme prêts	8	8	27	10	16	26	92	849	-	1 036
<b>Total des prêts</b>	<b>25 628</b>	<b>7 330</b>	<b>15 945</b>	<b>18 086</b>	<b>19 115</b>	<b>81 123</b>	<b>201 597</b>	<b>111 613</b>	<b>108 036</b>	<b>588 473</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 815)	(3 815)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	25 628	7 330	15 945	18 086	19 115	81 123	201 597	111 613	104 221	584 658
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 735	1 876	102	1	27	-	-	-	-	11 741
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	6 883	6 883
Goodwill <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	16 222	16 222
Autres immobilisations incorporelles <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 661	2 661
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	5 355	5 355
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 295	2 295
Montants à recevoir des courtiers et des clients	22 666	-	-	-	-	-	-	-	-	22 666
Autres actifs	2 695	1 139	279	99	109	151	294	137	8 173	13 076
<b>Total de l'actif</b>	<b>184 120</b>	<b>\$ 52 580</b>	<b>\$ 41 238</b>	<b>\$ 28 690</b>	<b>\$ 31 305</b>	<b>\$ 118 903</b>	<b>\$ 330 605</b>	<b>\$ 202 665</b>	<b>\$ 196 777</b>	<b>\$ 1 186 883</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	12 736	\$ 31 700	\$ 18 581	\$ 16 879	\$ 8 926	\$ 611	\$ 1 275	\$ 777	\$ -	\$ 91 485
Dérivés	7 213	6 820	3 976	2 436	2 598	8 455	13 460	12 978	-	57 936
Passifs de titrisation à la juste valeur	4	311	671	217	981	1 563	5 246	3 544	-	12 537
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	17	6	1	-	-	-	-	-	-	24
Dépôts <sup>3,4</sup>										
Particuliers	4 521	8 019	6 687	5 195	5 089	9 448	11 142	116	392 377	442 594
Banques	6 541	5 150	112	10	17	6	-	12	8 595	20 443
Entreprises et gouvernements	16 928	16 675	9 154	2 806	3 401	21 272	48 554	9 855	182 852	311 497
<b>Total des dépôts</b>	<b>27 990</b>	<b>29 844</b>	<b>15 953</b>	<b>8 011</b>	<b>8 507</b>	<b>30 726</b>	<b>59 696</b>	<b>9 983</b>	<b>583 824</b>	<b>774 534</b>
Acceptations	9 735	1 876	102	1	27	-	-	-	-	11 741
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	400	419	510	277	1 003	3 714	11 844	11 286	1 079	30 532
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	50 157	6 709	1 281	658	443	44	46	-	-	59 338
Passifs de titrisation au coût amorti	11	512	651	1 209	913	4 560	6 631	2 696	-	17 183
Montants à payer aux courtiers et aux clients	24 494	-	-	-	-	-	-	-	-	24 494
Passifs liés aux assurances	146	214	311	376	371	985	1 839	1 045	1 636	6 923
Autres passifs <sup>5</sup>	3 939	1 127	466	251	756	3 172	2 312	797	5 640	18 460
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	8 394	-	8 394
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>73 302</b>	<b>73 302</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>136 842</b>	<b>\$ 79 538</b>	<b>\$ 42 503</b>	<b>\$ 30 315</b>	<b>\$ 24 525</b>	<b>\$ 53 830</b>	<b>\$ 102 349</b>	<b>\$ 51 500</b>	<b>\$ 665 481</b>	<b>\$ 1 186 883</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	\$ 158	\$ 236	\$ 233	\$ 230	\$ 885	\$ 2 131	\$ 3 755	\$ -	\$ 7 707
Ententes de services de réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guichets automatiques	11	23	14	6	6	26	16	-	-	102
Technologie de centre d'appels	3	5	8	8	9	20	-	-	-	53
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	77	25	48	37	97	185	210	-	-	679
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	203	1 150	2 922	1 909	3 081	4 455	8 743	120	-	22 583
Lettres de crédit documentaires et commerciales	86	61	42	18	56	13	65	-	-	341
Engagements de crédit et de liquidités <sup>6,7</sup>	14 348	16 025	12 650	5 666	9 148	16 619	71 743	2 560	2 315	151 074
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	-	2 044	31	-	918	270	-	-	-	3 263

<sup>1</sup> Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

<sup>3</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

<sup>4</sup> Comprennent 30 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 mois à 6 mois», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 9 mois à 1 an», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 21 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 5 ans».

<sup>5</sup> Comprennent 107 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 1 million de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 28 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 40 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 12 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

<sup>6</sup> Comprennent 128 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

**TABLEAU 48 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2016									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 907	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 907
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	52 081	617	236	199	-	-	-	-	581	53 714
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	843	2 466	6 685	5 211	3 421	8 069	19 671	15 589	37 302	99 257
Dérivés	5 577	6 938	5 001	3 821	2 680	10 103	19 780	18 342	-	72 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	41	83	801	353	159	415	1 333	915	183	4 283
Valeurs mobilières disponibles à la vente	200	1 976	995	1 757	1 593	10 175	48 890	39 916	2 069	107 571
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	560	5 791	3 290	1 065	1 172	8 360	37 182	26 975	-	84 395
Valeurs mobilières prises en pension	56 641	21 541	5 855	1 777	238	-	-	-	-	86 052
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	772	2 252	4 483	8 598	9 786	52 123	108 256	31 066	-	217 336
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	438	881	1 934	2 734	3 401	14 724	35 505	24 058	60 856	144 531
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	31 914	31 914
Entreprises et gouvernements	21 293	4 574	7 006	6 581	5 153	16 402	59 765	59 006	14 294	194 074
Titres de créance classés comme prêts	-	68	16	27	10	66	78	1 409	-	1 674
<b>Total des prêts</b>	<b>22 503</b>	<b>7 775</b>	<b>13 439</b>	<b>17 940</b>	<b>18 350</b>	<b>83 315</b>	<b>203 604</b>	<b>115 539</b>	<b>107 064</b>	<b>589 529</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 873)	(3 873)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	22 503	7 775	13 439	17 940	18 350	83 315	203 604	115 539	103 191	585 656
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 589	2 046	67	3	1	-	-	-	-	15 706
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	7 091	7 091
Goodwill <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	16 662	16 662
Autres immobilisations incorporelles <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 639	2 639
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	5 482	5 482
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 084	2 084
Montants à recevoir des courtiers et des clients	17 436	-	-	-	-	-	-	-	-	17 436
Autres actifs	2 488	518	686	128	97	150	269	153	8 301	12 790
<b>Total de l'actif</b>	<b>175 866</b>	<b>\$ 49 751</b>	<b>\$ 37 055</b>	<b>\$ 32 254</b>	<b>\$ 27 711</b>	<b>\$ 120 587</b>	<b>\$ 330 729</b>	<b>\$ 217 429</b>	<b>\$ 185 585</b>	<b>\$ 1 176 967</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	13 002	\$ 14 604	\$ 23 930	\$ 13 070	\$ 12 071	\$ 1 103	\$ 1 226	\$ 780	\$ -	\$ 79 786
Dérivés	5 526	6 623	4 890	3 066	1 962	8 106	17 779	17 473	-	65 425
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	594	334	678	226	1 944	4 989	3 725	-	12 490
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	73	41	13	25	37	-	-	1	-	190
Dépôts <sup>3,4</sup>										
Particuliers	3 846	6 024	7 794	6 038	5 195	9 236	11 915	132	389 052	439 232
Banques	5 741	3 056	231	77	10	3	3	12	8 068	17 201
Entreprises et gouvernements	14 654	15 307	8 064	7 563	2 623	19 927	46 952	12 492	189 645	317 227
<b>Total des dépôts</b>	<b>24 241</b>	<b>24 387</b>	<b>16 089</b>	<b>13 678</b>	<b>7 828</b>	<b>29 166</b>	<b>58 870</b>	<b>12 636</b>	<b>586 765</b>	<b>773 660</b>
Acceptations	13 589	2 046	67	3	1	-	-	-	-	15 706
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	1 066	1 118	1 127	1 311	883	3 406	11 239	11 869	1 096	33 115
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	39 986	5 315	2 545	540	507	40	40	-	-	48 973
Passifs de titrisation au coût amorti	-	141	481	570	1 108	3 989	8 597	3 032	-	17 918
Montants à payer aux courtiers et aux clients	17 857	-	-	-	-	-	-	-	-	17 857
Passifs liés aux assurances	145	216	313	378	372	974	1 891	1 057	1 700	7 046
Autres passifs <sup>5</sup>	2 960	2 247	1 734	276	196	2 535	2 551	808	6 389	19 696
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	10 891	-	10 891
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>74 214</b>	<b>74 214</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>118 445</b>	<b>\$ 57 332</b>	<b>\$ 51 523</b>	<b>\$ 33 595</b>	<b>\$ 25 191</b>	<b>\$ 51 263</b>	<b>\$ 107 182</b>	<b>\$ 62 272</b>	<b>\$ 670 164</b>	<b>\$ 1 176 967</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	80	\$ 159	\$ 237	\$ 235	\$ 232	\$ 896	\$ 2 173	\$ 3 943	\$ -	\$ 7 955
Ententes de services de réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guichets automatiques	13	26	23	6	6	24	20	-	-	118
Technologie de centre d'appels	3	5	8	8	8	29	-	-	-	61
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	15	85	30	47	36	127	103	-	-	443
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	841	1 386	3 159	3 006	1 856	3 951	8 405	142	-	22 746
Lettres de crédit documentaires et commerciales	24	21	217	68	9	30	67	-	-	436
Engagements de crédit et de liquidités <sup>6,7</sup>	16 582	15 349	9 217	6 405	5 544	15 116	73 544	3 342	2 271	147 370
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements des facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	-	1 180	830	395	923	212	-	-	-	3 540

<sup>1</sup> Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.<sup>2</sup> Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.<sup>3</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».<sup>4</sup> Comprennent 29 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 mois à 6 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 20 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 5 ans».<sup>5</sup> Comprennent 115 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 1 million de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 28 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 46 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 14 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».<sup>6</sup> Comprennent 131 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.



## Titrisation d'actifs initiés par des tiers

### Entités ad hoc importantes non consolidées

#### Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 janvier 2017, la perte éventuelle maximale à laquelle la TD était exposée compte tenu des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 14,8 milliards de dollars (14,5 milliards de dollars au 31 octobre 2016). De plus, au 31 janvier 2017, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 3,3 milliards de dollars (3,5 milliards de dollars au 31 octobre 2016) à l'égard de PCAA qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

**TABLEAU 50 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS NON CONSOLIDÉS SOUTENUS PAR LA BANQUE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2017		31 octobre 2016		Aux
	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA <sup>1</sup>	Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA <sup>1</sup>	Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>	
Prêts hypothécaires résidentiels	9 761 \$	2,8	9 826 \$	3,0	
Prêts et crédit-bail – auto	3 096	1,5	2 637	1,3	
Crédit bail – équipement	25	1,8	–	–	
Créances clients	1 989	2,0	1 989	2,3	
<b>Total des créances</b>	<b>14 871 \$</b>	<b>2,4</b>	<b>14 452 \$</b>	<b>2,6</b>	

<sup>1</sup> L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'à des actifs notés AAA.

<sup>2</sup> La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles de créances renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles amortissables.

Au 31 janvier 2017, la Banque détenait 1,0 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2016) de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque inclus au poste Valeurs mobilières disponibles à la vente et au poste Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction dans son bilan consolidé intermédiaire.

### Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 2,7 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2016). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit et de créances clients. Au 31 janvier 2017, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

### Ententes de crédit de financement adossé

Les ententes de crédit de financement adossé sont incluses dans les «engagements de crédit et de liquidités» du tableau 48 du présent document. Les ententes de crédit de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur dont le ratio de levier est plus élevé que celui de l'industrie dans lequel il exerce ses activités, aux fins d'acquisitions, d'acquisitions par emprunt ou de distributions. Au 31 janvier 2017, l'exposition de la Banque à des engagements de crédit de financement adossé, y compris les montants financés et les montants non financés, était de 24,4 milliards de dollars (24,9 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

## MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2016 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2016 de la Banque.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

#### *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. La Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et comptabilisera tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables le 1<sup>er</sup> novembre 2017, par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis définitif intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure». Toutes les BISI, y compris la Banque, sont tenues d'adopter IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9. En décembre 2015, le CBCB a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues. En juin 2016, le BSIF a publié sa ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, laquelle donne des consignes aux institutions financières fédérales qui sont tenues d'appliquer la norme internationale d'information financière IFRS 9, conformément aux recommandations du CBCB. Cette ligne directrice, qui s'appliquera à la Banque à l'adoption d'IFRS 9, remplace certaines lignes directrices qui s'appliquaient sous IAS 39.

L'adoption d'IFRS 9 représente une initiative importante pour la Banque, qui repose sur un cadre de gouvernance établi et un plan solide de mise en place. Un comité de direction codirigé par les groupes Finances et Gestion du risque a été formé et compte des représentants des groupes Technologie, Audit interne et Gestion de projets. Un plan de communication comprenant des protocoles de rapports sur l'avancement a été élaboré et prévoit la communication de rapports réguliers sur les principales décisions au comité de direction. Des séances de survol d'IFRS 9 ont eu lieu à différents niveaux de la Banque, y compris aux comités d'audit et du risque du conseil d'administration.

La Banque a amélioré son cadre de gouvernance et a mis sur pied un comité spécial qui examinera, remettra en question et approuvera les principaux jugements et hypothèses utilisés dans la prévision de nombreux scénarios économiques et des probabilités qui leur sont associées à l'adoption d'IFRS 9. Le comité comprendra des représentants des fonctions Gestion du risque, Finances et Services économiques.

Les principales responsabilités à l'égard du projet comprennent notamment la définition d'une méthodologie visant le risque et d'une méthode comptable conformes à IFRS 9, le recensement des besoins en matière de données et de systèmes ainsi que la conception d'un modèle d'exploitation et d'un cadre de gouvernance appropriés. Le plan de mise en œuvre de la Banque comprend les étapes suivantes : a) Lancement et planification; b) Évaluation détaillée; c) Conception et élaboration de solutions; et d) Mise en œuvre, avec des flux de travail portant sur chacune des trois sections obligatoires d'IFRS 9 mentionnées ci-dessus ainsi que sur l'information financière et les obligations d'information. La Banque est en bonne voie de respecter les échéances du projet. Les étapes Élaboration de solutions et Mise en œuvre progressent.

Voici un sommaire des nouveaux concepts comptables et de l'état du projet selon IFRS 9 :

#### *Classement et évaluation*

Les actifs financiers seront classés en fonction du modèle d'affaires de la Banque en matière de gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes, le classement déterminant comment chaque actif sera évalué après la comptabilisation initiale : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est possible de choisir de détenir certains titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans virement ultérieur des profits et des pertes dans le résultat net. En plus des critères de classement décrits ci-dessus, IFRS 9 permet également de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent en grande partie inchangés selon IFRS 9, sauf pour les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur. S'ils sont désignés à la juste valeur, la Banque devra comptabiliser la variation de la juste valeur des passifs financiers découlant de variations du risque de crédit de la Banque dans les autres éléments du résultat global.

La Banque a défini ses modèles d'affaires importants et évalue actuellement les caractéristiques des flux de trésorerie de l'ensemble des actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 9. Parmi les changements éventuels au classement et à l'évaluation figure le reclassement de certains titres de créance actuellement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global vers une catégorie comptabilisée au coût amorti selon IFRS 9 en raison de l'évaluation des modèles d'affaires.

## Dépréciation

### Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplacera l'actuel modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Actuellement, des pertes de valeur sont comptabilisées lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Selon IFRS 9, les pertes de crédit attendues seront comptabilisées dans le résultat net avant qu'un événement générateur de pertes ne survienne, ce qui pourrait hâter la comptabilisation des pertes de crédit par rapport au modèle actuel.

Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, une dépréciation équivalant à la pondération probabiliste des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisée, selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la dépréciation correspondra alors aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sinon elle correspondra aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture. IFRS 9 introduit une présomption réfutable selon laquelle le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. La Banque ne prévoit pas réfuter cette présomption. Si la qualité du crédit s'améliore dans une période ultérieure, au point où l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, la provision pour pertes sera de nouveau évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le passage d'une approche fondée sur les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à une approche fondée sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et vice-versa, ainsi que l'intégration d'informations prospectives pourraient accroître la volatilité des provisions à l'échelle des groupes de produits établies selon IFRS 9 comparativement à IAS 39. Le modèle d'IFRS 9 se divise en trois étapes : étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les instruments productifs, étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les instruments productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante, et étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers non productifs. Les éléments se retrouvant à l'étape 3 devraient être très similaires aux éléments dépréciés selon IAS 39 et la politique à l'égard des radiations devrait demeurer inchangée.

### Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues correspondront à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tiendront compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque. La durée de vie attendue correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Banque est exposée au risque de crédit, y compris les options de prorogations que l'emprunteur peut exercer unilatéralement. Pour certains instruments financiers qui comprennent un prêt et un engagement de prêt non utilisé et pour lesquels la capacité contractuelle de la Banque d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement de prêt non utilisé ne limite pas l'exposition de la Banque aux pertes de crédit à la période de préavis contractuelle, les pertes de crédit attendues seront évaluées sur la période pendant laquelle la Banque est exposée au risque de crédit. Les facteurs macroéconomiques prospectifs sont intégrés aux paramètres de risque comme étant des indicateurs pertinents. Ces facteurs macroéconomiques pertinents comprennent notamment le taux de chômage, l'indice d'accès à la propriété, les taux d'intérêt et le produit intérieur brut.

De nombreux scénarios probabilistes seront pris en compte au moment de la détermination de l'étape et de la mesure des pertes de crédit attendues. Selon IFRS 9, la comptabilisation des pertes de crédit attendues doit refléter un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes, qui est déterminé par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles. Bien que les entités n'aient pas à considérer tous les scénarios possibles, elles doivent composer un échantillon représentatif des résultats possibles. S'il existe une relation non linéaire entre les divers scénarios prospectifs et la variation connexe des pertes de crédit attendues, l'application d'un seul scénario prospectif ne permettra pas d'atteindre les objectifs d'IFRS 9. Les prévisions économiques doivent tenir compte de renseignements de sources internes et externes et cadrer avec les informations prospectives utilisées à d'autres fins, comme la confection de budgets et de prévisions. Les scénarios doivent être représentatifs et ne pas privilégier des hypothèses extrêmes. Pour confirmer le caractère réaliste d'un scénario, une concordance est établie entre les paramètres du scénario. Pour estimer l'incidence que des modifications de paramètres auront sur les pertes de crédit attendues, les scénarios envisagés doivent intégrer des facteurs clés des pertes de crédit attendues, notamment les sensibilités non linéaires et asymétriques des portefeuilles.

### Évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit

Pour les expositions au risque de crédit de détail, une augmentation importante du risque de crédit sera évaluée en fonction des variations de la probabilité de défaut (PD) depuis la comptabilisation initiale, à l'aide d'une combinaison de renseignements individuels et collectifs qui intègre des attributs particuliers à l'emprunteur et au compte et les variables macroéconomiques prospectives pertinentes. Les pertes de crédit attendues seront calculées en fonction du produit de la PD, de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) à chaque période de la durée de vie attendue restante de l'instrument financier, et actualisées à la date de clôture.

Pour les expositions au risque de crédit autre que de détail, une augmentation importante du risque de crédit sera évaluée en fonction des variations des cotes de risque internes depuis la comptabilisation initiale, en intégrant les variables macroéconomiques prospectives pertinentes. Les pertes de crédit attendues seront calculées en fonction de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie, déterminées comme la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus au cours de la durée de vie attendue restante de l'instrument financier. Tout comme pour IAS 39, les pertes de crédit attendues pour les expositions importantes ayant subi une perte de valeur qui sont autres que de détail seront évaluées individuellement.

### Comparaison entre le modèle de calcul des pertes de crédit attendues réglementaire et le modèle de calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9

Le calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 intégrera, au besoin, les paramètres actuels du modèle de calcul des pertes de crédit attendues de la Banque utilisés aux fins des fonds propres réglementaires, entre autres la PD, la PCD et l'ECD ajustés afin de les rendre conformes aux exigences d'IFRS 9. Les principales différences sont résumées dans le tableau ci-après.

	<b>Fonds propres réglementaires</b>	<b>IFRS 9</b>
<b>PD</b>	PD prévue pour tout le cycle de 12 mois fondée sur la moyenne sur longue période d'un cycle économique complet. Le filet de sécurité correspond en général à un arriéré de 90 jours.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie fondée sur les antécédents, les conditions actuelles et les informations prospectives qui sont pertinentes. Le filet de sécurité correspondra en général à un arriéré de 90 jours.
<b>PCD</b>	Estimations de PCD fondées sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumises à certains planchers réglementaires. Les coûts de recouvrement directs et indirects sont pris en compte.	La PCD attendue fondée sur les radiations passées et les recouvrements de paiement, les données actuelles sur les caractéristiques propres à l'emprunteur et les coûts directs. Les variables macroéconomiques et les flux de trésorerie attendus découlant du rehaussement de crédit seront inclus selon le cas et excluront la prudence excessive et les planchers.
<b>ECD</b>	En fonction du solde prélevé majoré de l'utilisation attendue de la tranche inutilisée avant la défaillance et ne peut être inférieure au solde prélevé.	L'ECD correspond au solde attendu au moment de la défaillance sur la durée de vie et conditionnel aux anticipations prospectives.
<b>Autres</b>		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date de défaillance jusqu'à la date de clôture.

### Incidence sur les fonds propres

Selon les exigences réglementaires en vigueur, l'incidence négative sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires découlant de la majoration éventuelle de nos provisions au bilan en vertu d'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par une diminution des rajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires pour refléter toute insuffisance des provisions pour pertes réglementaires attendues dans le calcul des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. De la même façon, l'incidence positive sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires découlant de la diminution éventuelle de nos provisions comptables en vertu d'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par une augmentation des rajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires pour refléter toute insuffisance additionnelle des provisions pour pertes réglementaires attendues. En octobre 2016, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Regulatory treatment of accounting provisions – interim approach and transitional arrangements*, et un document de discussion intitulé *Regulatory treatment of accounting provisions*. Le document consultatif présente une proposition du CBCB visant à conserver, pour une période de transition, le traitement réglementaire actuel des provisions comptables selon l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes, et présente des règles transitoires possibles. Le document de discussion présente des options en matière de méthode de traitement réglementaire à long terme des provisions.

### Champ d'application

Le nouveau modèle de dépréciation s'appliquera à tous les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il est prévu que l'incidence la plus importante se fera sentir sur les prêts. Le modèle s'appliquera également aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

### Plan de travail relatif au modèle de dépréciation en vertu d'IFRS 9

La Banque a établi ses exigences fonctionnelles pour le calcul des pertes de crédit attendues et conçoit à l'heure actuelle, pour ensuite la mettre en œuvre, la solution technologique de bout en bout qui prendra en charge le suivi de la migration du crédit selon le nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues et celui de l'incidence sur les variables économiques prévues, les paramètres de risques et les processus de modélisation du risque de crédit. Pour le reste de l'exercice, la Banque continuera de concentrer ses efforts sur la conception, les tests et la validation des nouveaux modèles de dépréciation et les processus et les contrôles connexes, et elle évaluera l'incidence quantitative de l'application d'une approche fondée sur les pertes de crédit attendues d'ici la fin de 2017. La Banque procède actuellement à la mise à jour de ses méthodes comptables et ses politiques de gestion de risques, modifie ses systèmes et processus d'information financière, et élabore et met en œuvre les informations financières et réglementaires à fournir en vertu d'IFRS 9.

### Modèle général de comptabilité de couverture

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de comptabilité de couverture général qui harmonise mieux la comptabilisation et les activités de gestion du risque. Selon la nouvelle norme, un éventail plus large d'éléments couverts, de risques couverts et de types d'instruments de couverture sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les tests pour établir l'efficacité seront davantage axés sur l'établissement d'un lien économique, sur l'atteinte d'un ratio de couverture cible et sur la surveillance de l'exposition au risque de crédit. La cessation volontaire de la comptabilité de couverture pour des relations de couverture n'est plus autorisée, sauf dans des circonstances limitées en fonction des objectifs de gestion du risque des stratégies de couverture. La Banque doit faire un choix de méthode comptable entre soit adopter le nouveau modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 ou continuer d'appliquer les exigences de la comptabilité de couverture d'IAS 39. La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IAS 39 pour le moment, mais se conformera aux obligations d'information relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans les modifications corrélatives à IFRS 7.

### **Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

### **Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17 et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise, uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

### **Paiement fondé sur des actions**

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui ont pour effet que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour la Banque, et s'appliquent prospectivement; toutefois, une application prospective n'est possible que dans certains cas. L'adoption anticipée est permise. Les modifications à IFRS 2 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

---

## **MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2017	Aux 31 octobre 2016
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques</b>	3 748 \$	3 907 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	54 438	53 714
	58 186	57 621
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	110 261	99 257
Dérivés (Note 3)	60 640	72 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	4 594	4 283
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	113 275	107 571
	288 770	283 353
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)</b>	77 981	84 395
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	96 389	86 052
<b>Prêts (Note 5)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	215 658	217 336
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	144 365	144 531
Cartes de crédit	31 814	31 914
Entreprises et gouvernements	195 600	194 074
Titres de créance classés comme prêts	1 036	1 674
	588 473	589 529
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(3 815)	(3 873)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	584 658	585 656
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 741	15 706
Participation dans TD Ameritrade (Note 8)	6 883	7 091
Goodwill (Note 9)	16 222	16 662
Autres immobilisations incorporelles	2 661	2 639
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	5 355	5 482
Actifs d'impôt différé	2 295	2 084
Montants à recevoir des courtiers et des clients	22 666	17 436
Autres actifs (Note 10)	13 076	12 790
	80 899	79 890
<b>Total de l'actif</b>	1 186 883 \$	1 176 967 \$
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 11)	91 485 \$	79 786 \$
Dérivés (Note 3)	57 936	65 425
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	12 537	12 490
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	24	190
	161 982	157 891
<b>Dépôts (Note 11)</b>		
Particuliers	442 594	439 232
Banques	20 443	17 201
Entreprises et gouvernements	311 497	317 227
	774 534	773 660
<b>Divers</b>		
Acceptations	11 741	15 706
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 3)	30 532	33 115
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 3)	59 338	48 973
Passifs de titrisation au coût amorti	17 183	17 918
Montants à payer aux courtiers et aux clients (Note 3)	24 494	17 857
Passifs liés aux assurances	6 923	7 046
Autres passifs (Note 12)	18 460	19 696
	168 671	160 311
<b>Billets et débiteures subordonnés (Note 13)</b>	8 394	10 891
<b>Total du passif</b>	1 113 581	1 102 753
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Actions ordinaires (Note 14)	20 836	20 711
Actions privilégiées (Note 14)	4 400	4 400
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)	(218)	(31)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)	(5)	(5)
Surplus d'apport	206	203
Résultats non distribués	37 330	35 452
Cumul des autres éléments du résultat global	9 131	11 834
	71 680	72 564
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	1 622	1 650
<b>Total des capitaux propres</b>	73 302	74 214
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	1 186 883 \$	1 176 967 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
<b>Produits d'intérêts</b>		
Prêts	5 705 \$	5 432 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	1 066	905
Dividendes	281	245
Dépôts auprès de banques	75	37
	<b>7 127</b>	<b>6 619</b>
<b>Charges d'intérêts</b>		
Dépôts	1 475	1 098
Passifs de titrisation	111	124
Billets et débiteurs subordonnés	100	88
Divers	300	262
	<b>1 986</b>	<b>1 572</b>
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>5 141</b>	<b>5 047</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>		
Services de placement et de valeurs mobilières	1 113	982
Commissions sur crédit	264	251
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières (Note 4)	14	(12)
Produits (perte) de négociation	213	41
Frais de service	663	643
Services de cartes	624	596
Produits d'assurance	952	968
Autres produits (pertes)	136	94
	<b>3 979</b>	<b>3 563</b>
<b>Total des produits</b>	<b>9 120</b>	<b>8 610</b>
<b>Provision pour pertes sur créances (Note 5)</b>	<b>633</b>	<b>642</b>
<b>Indemnisations d'assurance et charges connexes</b>	<b>574</b>	<b>655</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>		
Salaires et avantages du personnel (Note 16)	2 586	2 328
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	451	459
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	242	226
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	170	175
Marketing et développement des affaires	166	173
Frais de restructuration	(5)	(2)
Frais liés aux activités de courtage	82	81
Services professionnels et services-conseils	289	271
Divers	916	942
	<b>4 897</b>	<b>4 653</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade</b>	<b>3 016</b>	<b>2 660</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat</b>	<b>596</b>	<b>546</b>
<b>Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 8)</b>	<b>113</b>	<b>109</b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 533</b>	<b>2 223</b>
<b>Dividendes sur actions privilégiées</b>	<b>48</b>	<b>25</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>2 485 \$</b>	<b>2 198 \$</b>
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	2 456 \$	2 169 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	29	29
<b>Résultat par action (en dollars) (Note 17)</b>		
De base	1,32 \$	1,17 \$
Dilué	1,32	1,17
<b>Dividendes par action (en dollars)</b>	<b>0,55</b>	<b>0,51</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janvier 2017</b>	31 janvier 2016
<b>Résultat net</b>	<b>2 533 \$</b>	<b>2 223 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat</b>		
<i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net</i>		
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>1</sup>	<b>120</b>	(263)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>2</sup>	<b>(27)</b>	18
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	<b>(1 907)</b>	4 053
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les participations dans des établissements à l'étranger <sup>3</sup>	<b>17</b>	–
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture dans des établissements à l'étranger <sup>4</sup>	<b>480</b>	(1 119)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger <sup>5</sup>	<b>(13)</b>	–
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>6</sup>	<b>(1 214)</b>	1 929
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>7</sup>	<b>(159)</b>	(1 360)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</i>		
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel <sup>8</sup>	<b>443</b>	(302)
	<b>(2 260)</b>	2 956
<b>Résultat global pour la période</b>	<b>273 \$</b>	<b>5 179 \$</b>
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	<b>196 \$</b>	5 125 \$
Actionnaires privilégiés	<b>48</b>	25
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<b>29</b>	29

<sup>1</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 52 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 56 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

<sup>2</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 18 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 25 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

<sup>3</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

<sup>4</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 173 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 403 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

<sup>5</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 5 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

<sup>6</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 676 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 391 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

<sup>7</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 23 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 104 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

<sup>8</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 160 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 110 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
<b>Actions ordinaires (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	20 711 \$	20 294 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	47	124
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	78	81
Rachat d'actions aux fins d'annulation	–	(104)
Solde à la fin de la période	20 836	20 395
<b>Actions privilégiées (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	4 400	2 700
Émissions d'actions	–	700
Solde à la fin de la période	4 400	3 400
<b>Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	(31)	(49)
Achat d'actions	(2 478)	(1 614)
Vente d'actions	2 291	1 612
Solde à la fin de la période	(218)	(51)
<b>Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	(5)	(3)
Achat d'actions	(50)	(17)
Vente d'actions	50	16
Solde à la fin de la période	(5)	(4)
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de la période	203	214
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	7	5
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(3)	(22)
Divers	(1)	1
Solde à la fin de la période	206	198
<b>Résultats non distribués</b>		
Solde au début de la période	35 452	32 053
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 504	2 194
Dividendes sur actions ordinaires	(1 021)	(946)
Dividendes sur actions privilégiées	(48)	(25)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	–	(6)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	–	(383)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	443	(302)
Solde à la fin de la période	37 330	32 585
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>		
Solde au début de la période	299	81
Autres éléments du résultat global	93	(245)
Solde à la fin de la période	392	(164)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	9 679	8 355
Autres éléments du résultat global	(1 423)	2 934
Solde à la fin de la période	8 256	11 289
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	1 856	1 773
Autres éléments du résultat global	(1 373)	569
Solde à la fin de la période	483	2 342
<b>Total</b>	<b>9 131</b>	<b>13 467</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>		
Solde au début de la période	1 650	1 610
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	29	29
Divers	(57)	45
Solde à la fin de la période	1 622	1 684
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>73 302 \$</b>	<b>71 674 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 129 \$	2 769 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision pour pertes sur créances <b>(Note 5)</b>	633	642
Amortissement	148	149
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	170	175
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières <b>(Note 4)</b>	(14)	12
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade <b>(Note 8)</b>	(113)	(109)
Impôt différé	219	(121)
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer <b>(Notes 10, 12)</b>	(74)	(155)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(2 583)	3 073
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(11 004)	(6 203)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(491)	(23 175)
Dépôts	12 409	49 990
Dérivés	4 113	(2 410)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(313)	(156)
Passifs de titrisation	(688)	(1 303)
Divers	2 411	(6 977)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>7 952</b>	<b>16 201</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		
Variation des valeurs mobilières mises en pension	10 365	(1 719)
Rachat de billets et débentures subordonnés <b>(Note 13)</b>	(2 250)	(1 000)
Émission d'actions ordinaires <b>(Note 14)</b>	39	103
Émission d'actions privilégiées <b>(Note 14)</b>	-	694
Rachats d'actions ordinaires <b>(Note 14)</b>	-	(487)
Vente d'actions autodétenues <b>(Note 14)</b>	2 348	1 633
Achat d'actions autodétenues <b>(Note 14)</b>	(2 528)	(1 631)
Dividendes versés	(991)	(890)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(29)	(29)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>6 954</b>	<b>(3 326)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(724)	(6 256)
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente <b>(Note 4)</b>		
Achats	(16 326)	(10 130)
Produit tiré des échéances	7 580	8 008
Produit tiré des ventes	1 009	188
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance <b>(Note 4)</b>		
Achats	(7 045)	(3 751)
Produit tiré des échéances	9 820	2 829
Produit tiré des ventes	452	-
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts		
Achats	(13)	(9)
Produit tiré des échéances	166	126
Produit tiré des ventes	450	1
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(21)	(392)
Variations des valeurs mobilières prises en pension	(10 337)	(3 577)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(14 989)</b>	<b>(12 963)</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(76)	138
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(159)</b>	<b>50</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 907	3 154
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>3 748 \$</b>	<b>3 204 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	780 \$	285 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	2 060	1 642
Montant des intérêts reçus au cours de la période	6 855	6 289
Montant des dividendes reçus au cours de la période	240	274

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

### NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

#### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

#### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque. Certains montants comparatifs ont aussi été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2016, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion 2016. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque.

### NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

#### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

#### *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée d'IFRS 9. La Banque peut choisir d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou IAS 39. La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IAS 39 pour le moment, mais se conformera aux obligations d'information relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans les modifications corrélatives à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7).

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. La Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et comptabilisera tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables le 1<sup>er</sup> novembre 2017, par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure*. Toutes les banques d'importance systémique intérieure (BSI), y compris la Banque, sont tenues d'adopter la norme IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9.

En décembre 2015, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues. En juin 2016, le BSIF a publié sa ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, laquelle donne des consignes aux institutions financières fédérales devant appliquer IFRS 9 qui sont conformes aux recommandations du CBCB. Cette ligne directrice, qui s'appliquera à la Banque à l'adoption

d'IFRS 9, remplace certaines lignes directrices qui s'appliquaient sous IAS 39. L'adoption d'IFRS 9 représente une initiative importante pour la Banque qui repose sur un cadre de gouvernance établi et un plan solide de mise en place.

#### **Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

#### **Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17 et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

#### **Paiement fondé sur des actions**

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour la Banque, et s'appliquent prospectivement; toutefois, l'application rétrospective est possible dans certains cas. L'adoption anticipée est permise. Les modifications à IFRS 2 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

### **NOTE 3 : ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR**

Certains actifs et passifs, surtout les instruments financiers, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur une base récurrente. Ces instruments financiers comprennent les prêts et les valeurs mobilières classés comme détenus à des fins de transaction, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments classés comme disponibles à la vente, les dérivés, certaines valeurs mobilières prises en pension, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Les actifs et les passifs à la juste valeur qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur comprennent la plupart des prêts, les dépôts, certains passifs de titrisation, certaines valeurs mobilières prises en pension, les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et les billets et débentures subordonnés. L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2016, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

**Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur**

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et le mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

**Actifs et passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2017		31 octobre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<i>Aux</i>				
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 748 \$	3 748 \$	3 907 \$	3 907 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 438	54 438	53 714	53 714
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance <sup>1</sup>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	48 257	48 415	51 290	51 855
Autres titres de créance	29 724	29 590	33 105	33 135
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	77 981	78 005	84 395	84 990
Valeurs mobilières prises en pension	94 690	94 690	84 324	84 324
Prêts	583 790	585 937	584 243	589 080
Titres de créance classés comme prêts	868	1 020	1 413	1 678
Total des prêts	584 658	586 957	585 656	590 758
Autres				
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 741	11 741	15 706	15 706
Montants à recevoir des courtiers et des clients	22 666	22 666	17 436	17 436
Autres actifs	4 612	4 612	4 352	4 352
Total des actifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	854 534 \$	856 857 \$	849 490 \$	855 187 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dépôts	774 534 \$	775 582 \$	773 660 \$	776 161 \$
Acceptations	11 741	11 741	15 706	15 706
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	55 666	55 666	45 316	45 316
Passifs de titrisation au coût amorti	17 183	17 407	17 918	18 276
Montants à payer aux courtiers et aux clients	24 494	24 494	17 857	17 857
Autres passifs	9 432	9 473	9 229	9 288
Billets et débiteures subordonnés	8 394	8 909	10 891	11 331
Total des passifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	901 444 \$	903 272 \$	890 577 \$	893 935 \$

<sup>1</sup> Comprennent des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4.

**Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3**

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2016, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données d'entrée non observables et aux sensibilités au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017. Les principales techniques d'évaluation et principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique intitulée «Évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels 2016.

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

**Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	31 janvier 2017				31 octobre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total <sup>2</sup>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total <sup>2</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction<sup>3</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	377	\$ 9 521	\$ 26	\$ 9 924	70	\$ 9 978	\$ 34	\$ 10 082
Provinces	–	6 502	–	6 502	–	5 678	–	5 678
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7	15 705	–	15 712	724	17 246	–	17 970
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	4 951	64	5 015	–	4 424	73	4 497
Autres titres de créance	–	1 765	–	1 765	–	1 472	–	1 472
Émetteurs canadiens								
Autres émetteurs	–	3 706	21	3 727	–	2 697	15	2 712
Autres émetteurs								
	–	7 239	128	7 367	–	7 572	148	7 720
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	38 073	385	48	38 506	29 054	96	65	29 215
Actions privilégiées	29	–	–	29	27	–	–	27
Prêts détenus à des fins de transaction	–	11 836	–	11 836	–	11 606	–	11 606
Marchandises	9 674	175	–	9 849	8 071	176	–	8 247
Droits conservés	–	–	29	29	–	–	31	31
	48 160	61 785	316	110 261	37 946	60 945	366	99 257
<b>Dérivés</b>								
Dérivés de taux	8	18 298	–	18 306	4	27 364	–	27 368
Dérivés de change	60	39 363	7	39 430	44	41 828	9	41 881
Dérivés de crédit	–	9	–	9	–	–	–	–
Dérivés d'actions	1	1 126	831	1 958	–	1 391	729	2 120
Contrats de marchandises	85	846	6	937	51	816	6	873
	154	59 642	844	60 640	99	71 399	744	72 242
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières <sup>3</sup>	170	4 284	140	4 594	80	4 046	157	4 283
	170	4 284	140	4 594	80	4 046	157	4 283
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	14 785	–	14 785	–	14 717	–	14 717
Provinces	–	7 732	–	7 732	–	7 851	–	7 851
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	36 800	–	36 800	–	34 473	–	34 473
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	16 492	6	16 498	–	15 503	6	15 509
Autres titres de créance	–	6 917	–	6 917	–	4 949	–	4 949
Titres adossés à des créances mobilières								
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	19 340	–	19 340	–	18 593	–	18 593
Obligations de sociétés et autres	–	684	–	684	–	625	–	625
	–	7 875	20	7 895	–	8 266	20	8 286
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires <sup>4, 5</sup>	255	235	1 573	2 063	231	223	1 594	2 048
Actions privilégiées	163	–	107	270	88	–	98	186
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	–	30	255	285	–	49	279	328
	418	110 890	1 961	113 269	319	105 249	1 997	107 565
Valeurs mobilières prises en pension	–	1 699	–	1 699	–	1 728	–	1 728
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
Dérivés	9	15 225	77	15 311	3	22 092	95	22 190
Dérivés de change	34	37 974	3	38 011	16	39 535	5	39 556
Dérivés de crédit	–	246	–	246	–	257	–	257
Dérivés d'actions	–	1 884	1 641	3 525	–	1 351	1 408	2 759
Contrats de marchandises	87	751	5	843	75	587	1	663
	130	56 080	1 726	57 936	94	63 822	1 509	65 425
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	12 537	–	12 537	–	12 490	–	12 490
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>3</sup>	1 187	29 320	25	30 532	1 396	31 705	14	33 115
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	3 672	–	3 672	–	3 657	–	3 657

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> La juste valeur est la même que la valeur comptable.

<sup>3</sup> Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant de valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

<sup>4</sup> Au 31 janvier 2017, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2016) était réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

<sup>5</sup> Au 31 janvier 2017, les actions ordinaires comprenaient la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2016) rachetables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2017 et 31 janvier 2016.

### **Transferts des instruments du niveau 3**

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.



**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2015	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janv. 2016	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	24 \$	1 \$	– \$	38 \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	64 \$	2 \$
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	5	–	–	1	–	–	–	(5)	1	–
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	57	–	–	8	–	(42)	–	(1)	22	(2)
Autres émetteurs	191	3	–	32	–	(34)	113	(44)	261	8
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	186	–	–	3	–	(186)	–	–	3	–
Actions privilégiées	5	–	–	26	–	(5)	–	–	26	–
<b>Droits conservés</b>	<b>38</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(2)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>36</b>	<b>1</b>
	506	4	–	108	–	(268)	113	(50)	413	9
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Valeurs mobilières	–	–	–	90	–	–	–	–	90	–
	–	–	–	90	–	–	–	–	90	–
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	7	–	–	–	–	–	–	–	7	–
<b>Autres titres de créance</b>										
Titres adossés à des actifs	501	–	–	–	–	(501)	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	147	1	6	–	–	(3)	–	(73)	78	2
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	1 575	24	(21)	26	–	52	–	–	1 656	(13)
Actions privilégiées	94	(16)	4	–	–	–	–	–	82	4
<b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>										
	282	8	15	–	–	(2)	–	(16)	287	14
	2 606 \$	17 \$	4 \$	26 \$	– \$	(454) \$	– \$	(89) \$	2 110 \$	7 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2015	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janv. 2016	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>4</sup></b>										
	1 880 \$	(32) \$	– \$	(66) \$	242 \$	(55) \$	(12) \$	– \$	1 957 \$	(33) \$
<b>Dérivés<sup>5</sup></b>										
Dérivés de taux	88	(3)	–	–	–	1	–	–	86	1
Dérivés de change	(1)	(7)	–	–	–	(2)	–	–	(10)	(8)
Dérivés de crédit	(4)	3	–	–	–	1	–	–	–	4
Dérivés d'actions	397	(16)	–	(26)	55	(47)	–	–	363	(16)
Contrats de marchandises	3	5	–	–	–	(6)	(1)	–	1	2
	483	(18)	–	(26)	55	(53)	(1)	–	440	(17)
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	13	(18)	–	–	21	(11)	–	–	5	(13)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	59 \$	– \$	– \$	(59) \$	– \$	18 \$	– \$	– \$	18 \$	– \$

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

<sup>3</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>5</sup> Composés au 31 janvier 2016 d'actifs dérivés de 0,5 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2015) et de passifs dérivés de 1,0 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2015), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

## ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

### Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans les filiales de souscription d'assurances de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Le profit latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé à l'état du résultat consolidé dans la même période que les profits ou les pertes résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certains titres de créance sont gérés sur la base de leur juste valeur ou couverts économiquement par des dérivés, afin d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable. Par conséquent, ces titres de créance ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

### Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains dépôts et engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts et engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces dépôts et engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait. Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net n'excédait pas de façon importante les valeurs comptables respectivement aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016. La juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprenait respectivement aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016 des montants non significatifs relatifs au risque de crédit de la Banque. Étant donné la nature à court terme des engagements de prêt, les variations du risque de crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

### Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été de (112) millions de dollars ((5) millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

## NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES

### RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 285 millions de dollars au 31 janvier 2017 (328 millions de dollars au 31 octobre 2016). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, des produits d'intérêts nets de 3 millions de dollars après impôt (6 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. La diminution de 13 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (diminution de 23 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2016) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une baisse du résultat net de 13 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (baisse du résultat net de 23 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2016). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017, des titres de créance reclassés d'une juste valeur de 19 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant de 0,3 million de dollars après impôt a été comptabilisé dans les profits nets sur valeurs mobilières pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (0,4 million de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

### RECLASSEMENTS DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

La Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Depuis la date du reclassement, le profit net latent ou la perte nette latente comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les reclassements sont des transactions non monétaires qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie consolidé intermédiaire.

La Banque a effectué les reclassements suivants :

### Reclassements de certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Date du reclassement	31 janvier 2017		31 octobre 2016		À la date du reclassement		
	Montants reclassés	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré	Flux de trésorerie recouvrables, sur une base non actualisée
1 <sup>er</sup> mars 2013	11 084 \$	1 402 \$	1 395 \$	1 618 \$	1 605 \$	1,8 %	11 341 \$
23 septembre 2013	9 854	6 394	6 361	7 022	6 934	1,9	10 742
1 <sup>er</sup> novembre 2013	21 597	16 619	16 637	20 339	20 401	1,1	24 519
Autres reclassements <sup>1</sup>	8 342	7 895	7 990	8 607	8 577	2,5	9 490

<sup>1</sup> Représentent les reclassements effectués au cours des exercices clos les 31 octobre 2016 et 31 octobre 2015.

Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une diminution de 126 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (diminutions de 2 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016). Depuis le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trois mois clos les	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Produits d'intérêts nets <sup>1</sup>	152 \$	157 \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	59	59
<b>Résultat net</b>	<b>93 \$</b>	<b>98 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent l'amortissement d'une perte nette latente de 2 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 (profits nets latents de 9 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016) associée à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance, qui est présenté au poste Reclassement en résultat de pertes nettes liées aux valeurs mobilières disponibles à la vente à l'état du résultat global consolidé intermédiaire. L'incidence de cet amortissement sur les produits d'intérêts nets est contrebalancée par l'amortissement de la prime de reclassement nette correspondante sur ces titres de créance.

### Profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016.

### Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2017				31 octobre 2016			
	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur <sup>2</sup>	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur <sup>2</sup>
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	14 763 \$	45 \$	(23) \$	14 785 \$	14 671 \$	62 \$	(16) \$	14 717 \$
Provinces	7 753	23	(44)	7 732	7 871	29	(49)	7 851
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	36 640	228	(68)	36 800	34 377	176	(80)	34 473
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	16 525	29	(56)	16 498	15 574	13	(78)	15 509
Titres adossés à des créances hypothécaires	6 893	32	(8)	6 917	4 916	37	(4)	4 949
	<b>82 574</b>	<b>357</b>	<b>(199)</b>	<b>82 732</b>	<b>77 409</b>	<b>317</b>	<b>(227)</b>	<b>77 499</b>
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs	19 350	71	(81)	19 340	18 665	57	(129)	18 593
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	681	3	–	684	624	1	–	625
Obligations de sociétés et autres	7 847	69	(21)	7 895	8 229	83	(26)	8 286
	<b>27 878</b>	<b>143</b>	<b>(102)</b>	<b>27 919</b>	<b>27 518</b>	<b>141</b>	<b>(155)</b>	<b>27 504</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	1 917	167	(15)	2 069	1 934	134	(14)	2 054
Actions privilégiées	232	38	–	270	168	18	–	186
	<b>2 149</b>	<b>205</b>	<b>(15)</b>	<b>2 339</b>	<b>2 102</b>	<b>152</b>	<b>(14)</b>	<b>2 240</b>
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>	<b>271</b>	<b>14</b>	<b>–</b>	<b>285</b>	<b>301</b>	<b>27</b>	<b>–</b>	<b>328</b>
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>112 872 \$</b>	<b>719 \$</b>	<b>(316) \$</b>	<b>113 275 \$</b>	<b>107 330 \$</b>	<b>637 \$</b>	<b>(396) \$</b>	<b>107 571 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

<sup>2</sup> Au 31 janvier 2017, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2016) correspondait au coût en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs et est présentée dans le tableau ci-dessus.

### Profits (pertes) sur valeurs mobilières

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, les profits réalisés nets (pertes réalisées nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente se sont établis à 22 millions de dollars (9 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016) et sur les valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance, à (8) millions de dollars (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2016). Au cours du premier trimestre de 2017, la Banque a vendu certaines valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance d'un coût amorti de 460 millions de dollars en raison de la détérioration marquée des notations de crédit externes, ce qui a donné lieu à une augmentation importante des actifs pondérés en fonction des risques de la Banque. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, les pertes de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ont été de néant (21 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016). Aucune de ces pertes de valeur n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente» de la présente note.

## NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur prêts de la Banque.

### Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>									
	Au 31 janvier 2017									
	Prêts bruts					Provision pour pertes sur prêts <sup>1</sup>				
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux <sup>2</sup>	Total	Relative à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur prêts subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts	Prêts nets	
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>3,4,5</sup>	212 002	\$ 2 463	\$ 843	\$ 215 308	\$ –	\$ 47	\$ 43	\$ 90	\$ 215 218	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>6</sup>	136 778	6 094	1 405	144 277	–	163	655	818	143 459	
Cartes de crédit	29 663	1 753	398	31 814	–	312	960	1 272	30 542	
Entreprises et gouvernements <sup>3,4,5</sup>	192 432	1 981	753	195 166	157	30	1 219	1 406	193 760	
	<b>570 875</b>	<b>\$ 12 291</b>	<b>\$ 3 399</b>	<b>\$ 586 565</b>	<b>\$ 157</b>	<b>\$ 552</b>	<b>\$ 2 877</b>	<b>\$ 3 586</b>	<b>\$ 582 979</b>	
Titres de créance classés comme prêts				1 036	135	–	33	168	868	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				872	4	57	–	61	811	
<b>Total</b>				<b>588 473</b>	<b>\$ 296</b>	<b>\$ 609</b>	<b>\$ 2 910</b>	<b>\$ 3 815</b>	<b>\$ 584 658</b>	
	Au 31 octobre 2016									
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>3,4,5</sup>	213 586	\$ 2 523	\$ 852	\$ 216 961	\$ –	\$ 49	\$ 48	\$ 97	\$ 216 864	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>6</sup>	136 650	6 390	1 392	144 432	–	166	656	822	143 610	
Cartes de crédit	29 715	1 825	374	31 914	–	290	924	1 214	30 700	
Entreprises et gouvernements <sup>3,4,5</sup>	191 229	1 454	891	193 574	189	30	1 198	1 417	192 157	
	<b>571 180</b>	<b>\$ 12 192</b>	<b>\$ 3 509</b>	<b>\$ 586 881</b>	<b>\$ 189</b>	<b>\$ 535</b>	<b>\$ 2 826</b>	<b>\$ 3 550</b>	<b>\$ 583 331</b>	
Titres de créance classés comme prêts				1 674	206	–	55	261	1 413	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				974	4	58	–	62	912	
<b>Total</b>				<b>589 529</b>	<b>\$ 399</b>	<b>\$ 593</b>	<b>\$ 2 881</b>	<b>\$ 3 873</b>	<b>\$ 585 656</b>	

<sup>1</sup> Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

<sup>2</sup> Au 31 janvier 2017, les prêts douteux excluent 0,6 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2016) des titres de créance douteux bruts classés comme prêts.

<sup>3</sup> Compte non tenu des prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 12 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (12 milliards de dollars au 31 octobre 2016) et d'un coût amorti de 11 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (11 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

<sup>4</sup> Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 115 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (118 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

<sup>5</sup> Au 31 janvier 2017, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 172 millions de dollars (448 millions de dollars au 31 octobre 2016), étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>6</sup> Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 17 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (18 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

### BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 106 millions de dollars au 31 janvier 2017 (106 millions de dollars au 31 octobre 2016) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

Les variations de la provision pour pertes sur créances de la Banque au 31 janvier et pour les trois mois clos à cette date sont présentées dans les tableaux ci-après.

### Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2016	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Reprises	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 31 janvier 2017
<b>Provision relative à des contreparties particulières</b>							
Entreprises et gouvernements	189 \$	(36) \$	(8) \$	16 \$	– \$	(4) \$	157 \$
Titres de créance classés comme prêts	206	–	(3)	–	(63)	(5)	135
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	395	(36)	(11)	16	(63)	(9)	292
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	4	(1)	–	11	–	(10)	4
Total de la provision relative à des contreparties particulières	399	(37)	(11)	27	(63)	(19)	296
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	49	6	(10)	4	–	(2)	47
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	166	214	(282)	68	–	(3)	163
Cartes de crédit	290	306	(333)	56	–	(7)	312
Entreprises et gouvernements	30	15	(23)	8	–	–	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	535	541	(648)	136	–	(12)	552
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	58	(2)	(1)	1	–	1	57
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	593	539	(649)	137	–	(11)	609
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	48	(4)	–	–	–	(1)	43
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	685	11	–	–	–	(10)	686
Cartes de crédit	1 169	60	–	–	–	(22)	1 207
Entreprises et gouvernements	1 424	63	–	–	–	(30)	1 457
Titres de créance classés comme prêts	55	1	–	–	(20)	(3)	33
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	3 381	131	–	–	(20)	(66)	3 426
<b>Provision pour pertes sur créances</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	97	2	(10)	4	–	(3)	90
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	851	225	(282)	68	–	(13)	849
Cartes de crédit	1 459	366	(333)	56	–	(29)	1 519
Entreprises et gouvernements	1 643	42	(31)	24	–	(34)	1 644
Titres de créance classés comme prêts	261	1	(3)	–	(83)	(8)	168
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 311	636	(659)	152	(83)	(87)	4 270
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	62	(3)	(1)	12	–	(9)	61
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>4 373</b>	<b>633</b>	<b>(660)</b>	<b>164</b>	<b>(83)</b>	<b>(96)</b>	<b>4 331</b>
Moins : Provision pour les positions hors bilan <sup>3</sup>	500	25	–	–	–	(9)	516
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>3 873 \$</b>	<b>608 \$</b>	<b>(660) \$</b>	<b>164 \$</b>	<b>(83) \$</b>	<b>(87) \$</b>	<b>3 815 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

<sup>2</sup> D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

<sup>3</sup> La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

**Provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2015	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Reprises	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 31 janvier 2016
<b>Provision relative à des contreparties particulières</b>							
Entreprises et gouvernements	156 \$	4 \$	(6) \$	9 \$	– \$	5 \$	168 \$
Titres de créance classés comme prêts	207	5	(4)	–	–	14	222
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	363	9	(10)	9	–	19	390
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1, 2</sup>	6	(2)	–	4	–	(2)	6
Total de la provision relative à des contreparties particulières	369	7	(10)	13	–	17	396
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	47	(5)	(10)	3	–	2	37
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	136	175	(241)	69	–	4	143
Cartes de crédit	217	276	(294)	71	–	7	277
Entreprises et gouvernements	28	16	(25)	10	–	2	31
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	428	462	(570)	153	–	15	488
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1, 2</sup>	77	(5)	(1)	3	–	6	80
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	505	457	(571)	156	–	21	568
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	58	12	–	–	–	3	73
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	657	25	–	–	–	26	708
Cartes de crédit	1 029	48	–	–	–	40	1 117
Entreprises et gouvernements	1 072	97	–	–	–	50	1 219
Titres de créance classés comme prêts	57	(4)	–	–	–	4	57
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 873	178	–	–	–	123	3 174
<b>Provision pour pertes sur créances</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	105	7	(10)	3	–	5	110
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	793	200	(241)	69	–	30	851
Cartes de crédit	1 246	324	(294)	71	–	47	1 394
Entreprises et gouvernements	1 256	117	(31)	19	–	57	1 418
Titres de créance classés comme prêts	264	1	(4)	–	–	18	279
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 664	649	(580)	162	–	157	4 052
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1, 2</sup>	83	(7)	(1)	7	–	4	86
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>3 747</b>	<b>642</b>	<b>(581)</b>	<b>169</b>	<b>–</b>	<b>161</b>	<b>4 138</b>
Moins : Provision pour les positions hors bilan <sup>3</sup>	313	88	–	–	–	11	412
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>3 434 \$</b>	<b>554 \$</b>	<b>(581) \$</b>	<b>169 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>3 726 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

<sup>2</sup> D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

<sup>3</sup> La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

## PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016.

### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	31 janvier 2017				31 octobre 2016			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	1 833 \$	453 \$	177 \$	2 463 \$	1 876 \$	486 \$	161 \$	2 523 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 133	738	223	6 094	5 364	812	214	6 390
Cartes de crédit	1 260	306	187	1 753	1 340	303	182	1 825
Entreprises et gouvernements	1 797	110	74	1 981	1 270	138	46	1 454
<b>Total</b>	<b>10 023 \$</b>	<b>1 607 \$</b>	<b>661 \$</b>	<b>12 291 \$</b>	<b>9 850 \$</b>	<b>1 739 \$</b>	<b>603 \$</b>	<b>12 192 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.

### ACTIFS AFFECTÉS EN GARANTIE

Au 31 janvier 2017, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 362 millions de dollars (455 millions de dollars au 31 octobre 2016). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

### PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC découlant de l'acquisition de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC. Les prêts présentaient des soldes de principal non remboursé en cours respectivement de 6,3 milliards de dollars et 2,1 milliards de dollars, et des justes valeurs aux dates d'acquisition respectivement de 5,6 milliards de dollars et 1,9 milliard de dollars.

### Prêts acquis ayant subi une perte de valeur<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
<b>Acquisitions facilitées par la FDIC</b>		
Solde de capital non remboursé <sup>2</sup>	461 \$	508 \$
Ajustements de la juste valeur liés au crédit <sup>3</sup>	(10)	(11)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(16)	(17)
Valeur comptable	435	480
Provision relative à des contreparties particulières <sup>4</sup>	(1)	(1)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs <sup>4</sup>	(33)	(35)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – acquisitions facilitées par la FDIC <sup>5</sup>	401	444
<b>South Financial</b>		
Solde de capital non remboursé <sup>2</sup>	470	529
Ajustements de la juste valeur liés au crédit <sup>3</sup>	(14)	(15)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(19)	(20)
Valeur comptable	437	494
Provision relative à des contreparties particulières <sup>4</sup>	(3)	(3)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs <sup>4</sup>	(24)	(23)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – South Financial	410	468
<b>Total de la valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>811 \$</b>	<b>912 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

<sup>3</sup> Les ajustements de la juste valeur liés au crédit incluent les pertes sur créances subies à l'acquisition et ne sont pas désactualisés dans les produits d'intérêts.

<sup>4</sup> Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.

<sup>5</sup> La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

### PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 31 janvier 2017, le solde des prêts assurés par la FDIC s'établissait à 435 millions de dollars (480 millions de dollars au 31 octobre 2016) et était comptabilisé dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 31 janvier 2017, le solde des actifs compensatoires s'établissait à 20 millions de dollars (22 millions de dollars au 31 octobre 2016) et était comptabilisé dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

## NOTE 6 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

### TITRISATIONS DE PRÊTS

La Banque titrise des prêts par l'intermédiaire d'entités structurées ou de tiers autres que des entités structurées. La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers tritisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs tritisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par l'entremise du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* sont vendus à la Fiducie canadienne pour l'habitation (FCH) aux termes du Programme d'obligations hypothécaires du Canada, vendus à des investisseurs tiers ou détenus par la Banque. La FCH émet des obligations hypothécaires du Canada à des investisseurs tiers et affecte le produit tiré de cette émission à l'acquisition de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* émis par la Banque ou d'autres émetteurs de prêts hypothécaires sur le marché canadien. Les actifs acquis par la FCH sont regroupés dans une fiducie unique à partir de laquelle sont émises les obligations hypothécaires du Canada. La Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques liés aux prêts hypothécaires sous-jacents, ayant conservé un swap de titrisation en vertu duquel le risque lié au paiement du principal et d'intérêts aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires est transféré à la Banque en échange d'un coupon réglé à l'émission d'obligations hypothécaires du Canada; en conséquence, la vente des titres n'est pas admissible à la décomptabilisation.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels créés aux États-Unis par l'entremise d'organismes gouvernementaux des États-Unis. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans le cadre de la titrisation, la Banque conserve le droit de gérer les prêts hypothécaires transférés. Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par la titrisation sont habituellement vendus à des investisseurs tiers.

La Banque titrise aussi des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités qui pourraient être structurées. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

La Banque transfère des créances sur cartes de crédit ainsi que des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers à des entités structurées qu'elle consolide. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Le tableau suivant résume les types d'actifs tritisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

#### Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque

(en millions de dollars canadiens)

Nature de l'opération	31 janvier 2017		31 octobre 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	26 896 \$	26 782 \$	26 930 \$	26 742 \$
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation <sup>1</sup>	3 089	3 089	3 342	3 342
<b>Total</b>	<b>29 985</b>	<b>29 871</b>	<b>30 272</b>	<b>30 084</b>
<b>Passifs connexes<sup>2</sup></b>	<b>(29 944) \$</b>	<b>(29 720) \$</b>	<b>(30 766) \$</b>	<b>(30 407) \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

<sup>2</sup> Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 17 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (18 milliards de dollars au 31 octobre 2016) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 13 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (12 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

#### Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des marchandises et des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des titres de créance et de capitaux propres, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont inscrits comme des transactions de financement. Dans le cadre des transactions de cette nature, dont les plus fréquentes sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les transactions connexes qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

#### Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

Valeur comptable des actifs	Aux	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
<i>Nature de la transaction</i>		
Mises en pension <sup>2, 3</sup>	17 308 \$	18 449 \$
Prêts de valeurs mobilières	21 298	15 887
<b>Total</b>	<b>38 606</b>	<b>34 336</b>
<b>Valeur comptable des passifs connexes<sup>3</sup></b>	<b>16 992 \$</b>	<b>17 700 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Comprennent des actifs de 3,7 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (3,7 milliards de dollars au 31 octobre 2016) découlant de mises en pension ou de swaps garantis par des métaux précieux physiques.

<sup>3</sup> Tous les passifs connexes découlent des mises en pension.

## TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

### *Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue*

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait d'un droit conservé. Au 31 janvier 2017, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 29 millions de dollars (31 millions de dollars au 31 octobre 2016). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, les hypothèques sous-jacentes étant toutes assurées par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, la Banque a comptabilisé des produits de négociation sur les droits conservés de néant (1 million de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

Certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis créés par la Banque sont vendus et décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans certains cas, la Banque continue à s'impliquer dans la gestion de ces prêts. Au 31 janvier 2017, la valeur comptable de ces droits de gestion s'établissait à 26 millions de dollars (25 millions de dollars au 31 octobre 2016), et leur juste valeur, à 35 millions de dollars (28 millions de dollars au 31 octobre 2016). Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits. Le profit (la perte) à la vente des prêts pour les trois mois clos le 31 janvier 2017 s'élevait à 6 millions de dollars (3 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

## NOTE 7 : ENTITÉS STRUCTURÉES

Une entité structurée est généralement créée pour réaliser un objectif limité et bien défini, et peut prendre la forme d'une société par actions, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. La Banque utilise des entités structurées à différentes fins, notamment 1) pour faciliter le transfert de risques précis aux clients; 2) comme véhicules de financement pour elle-même ou pour le compte de clients; ou 3) pour détenir distinctement des actifs au nom d'investisseurs. En règle générale, des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité structurée.

Des restrictions légales imposent souvent des limites au pouvoir de décision du conseil d'administration, du fiduciaire ou de la direction quant aux activités économiques de l'entité. Le contrôle des entités structurées n'est généralement pas déterminé en fonction des droits de vote puisque ceux-ci n'accordent pas nécessairement de pouvoir réel sur les principales activités économiques de l'entité. Par conséquent, les entités structurées sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité indique que la Banque contrôle l'entité, conformément à la méthode comptable de la Banque.

La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Le soutien d'une entité structurée peut indiquer que la Banque détient un pouvoir sur l'entité au moment de sa création; toutefois, ce n'est pas suffisant pour déterminer si la Banque doit consolider l'entité. Que la Banque soutienne ou non une entité, la consolidation est déterminée au cas par cas pour chacune des entités.

Comme il est indiqué à la note 18, le 22 avril 2016, la Banque a abandonné le Fonds hypothécaire TD (le Fonds) et l'a intégré à un autre fonds commun de placement qu'elle gère. À l'exception de l'abandon du Fonds, les liens de la Banque avec les principales entités structurées qu'elle soutient et les entités structurées soutenues par des tiers sont demeurés identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2016 de la Banque. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque.

## NOTE 8 : PARTICIPATIONS DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade, à l'exclusion des dividendes, est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 janvier 2017, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 42,23 % (42,38 % au 31 octobre 2016) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 13 milliards de dollars (10 milliards de dollars US) (10 milliards de dollars (8 milliards de dollars US) au 31 octobre 2016), selon le cours de clôture de 46,15 \$ US (34,21 \$ US au 31 octobre 2016) à la Bourse de New York.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017, TD Ameritrade n'a racheté aucune action (12,0 millions d'actions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de désigner cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les membres du conseil d'administration désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou de ses filiales aux États-Unis.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois clos les 31 janvier 2017 et 31 janvier 2016, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Conformément à ses droits préférentiels de souscription et sous réserve de toute approbation requise des organismes de réglementation, la Banque a l'intention d'acheter pour 400 millions de dollars US de nouvelles actions ordinaires de TD Ameritrade dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade Financial Services, Inc. (Scottrade). Par conséquent, la Banque devrait détenir une participation pro forma anticipée dans TD Ameritrade correspondant à environ 41,4 % des actions ordinaires. Se reporter à la rubrique «Événements importants en 2016» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2016 pour en savoir plus sur l'acquisition annoncée de Scottrade Bank.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

### Bilans consolidés résumés<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 décembre 2016	30 septembre 2016
<b>Actif</b>		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 248 \$	1 596 \$
Montants nets à recevoir des clients	15 665	16 014
Autres actifs nets	20 606	21 038
<b>Total de l'actif</b>	<b>37 519 \$</b>	<b>38 648 \$</b>
<b>Passif</b>		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 639 \$	2 736 \$
Montants à payer aux clients	24 803	25 555
Autres passifs	3 312	3 583
<b>Total du passif</b>	<b>30 754</b>	<b>31 874</b>
<b>Capitaux propres<sup>2</sup></b>	<b>6 765</b>	<b>6 774</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>37 519 \$</b>	<b>38 648 \$</b>

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières des clients sont présentées selon la date de règlement, alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

<sup>2</sup> La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

### États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<b>Produits</b>		
Produits d'intérêts nets	201 \$	206 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	945	878
<b>Total des produits</b>	<b>1 146</b>	<b>1 084</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et avantages du personnel	285	268
Divers	390	358
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>675</b>	<b>626</b>
<b>Autres charges (produits)</b>	<b>19</b>	<b>16</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>452</b>	<b>442</b>
Charge d'impôt sur le résultat	164	159
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	<b>288 \$</b>	<b>283 \$</b>
Résultat par action – de base (en dollars)	0,55 \$	0,53 \$
Résultat par action – dilué (en dollars)	0,54	0,52

<sup>1</sup> La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

### NOTE 9 : GOODWILL

#### Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis <sup>1</sup>	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 <sup>er</sup> novembre 2015	2 369 \$	13 818 \$	150 \$	16 337 \$
Pertes de valeur	(52)	–	–	(52)
Écart de conversion et autres	20	357	–	377
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2016	2 337	14 175	150	16 662
Généré au cours de la période	–	–	10	10
Pertes de valeur	–	–	–	–
Écarts de conversion et autres	(26)	(424)	–	(450)
<b>Valeur comptable du goodwill au 31 janvier 2017</b>	<b>2 311 \$</b>	<b>13 751 \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>16 222 \$</b>

<sup>1</sup> Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
Créances clients et autres éléments	8 244 \$	8 092 \$
Intérêts courus	1 634	1 634
Actif d'impôt exigible	594	389
Actif au titre des régimes à prestations définies	11	11
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 693	1 758
Charges payées d'avance	900	906
<b>Total</b>	<b>13 076 \$</b>	<b>12 790 \$</b>

**NOTE 11 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2017 s'établissait à 247 milliards de dollars (231 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

**Dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
	<b>Par type</b>			<b>Par pays</b>			31 janvier 2017	31 octobre 2016
	À vue	À préavis	À terme	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	15 072 \$	377 305 \$	50 217 \$	207 644 \$	233 719 \$	1 231 \$	442 594 \$	439 232 \$
Banques <sup>1</sup>	8 527	68	11 848	12 567	1 589	6 287	20 443	17 201
Entreprises et gouvernements <sup>2</sup>	70 725	112 127	128 645	218 008	90 177	3 312	311 497	317 227
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	-	-	12	12	-	-	12	176
Détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	-	-	91 485	6 967	64 344	20 174	91 485	79 786
<b>Total</b>	<b>94 324 \$</b>	<b>489 500 \$</b>	<b>282 207 \$</b>	<b>445 198 \$</b>	<b>389 829 \$</b>	<b>31 004 \$</b>	<b>866 031 \$</b>	<b>853 622 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							37 515 \$	35 401 \$
À l'étranger							50 783	53 089
<b>Dépôts productifs inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							407 683	409 657
À l'étranger							367 950	355 456
Fonds fédéraux américains déposés <sup>1</sup>							2 100	19
<b>Total<sup>2, 4</sup></b>							<b>866 031 \$</b>	<b>853 622 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

<sup>2</sup> Comprenaient au 31 janvier 2017 une somme de 30 milliards de dollars (29 milliards de dollars au 31 octobre 2016) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2016) à payer à la Fiducie de capital TD IV.

<sup>3</sup> Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>4</sup> Comprenaient au 31 janvier 2017 des dépôts de 493 milliards de dollars (474 milliards de dollars au 31 octobre 2016) libellés en dollars américains et de 40 milliards de dollars (48 milliards de dollars au 31 octobre 2016) libellés dans d'autres devises.

**NOTE 12 : AUTRES PASSIFS****Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<b>31 janvier 2017</b>	<i>Aux</i> 31 octobre 2016
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	<b>4 414 \$</b>	4 401 \$
Intérêts courus	<b>886</b>	960
Charges salariales à payer	<b>2 070</b>	2 829
Chèques et autres effets en voie de règlement	<b>1 346</b>	1 598
Passif d'impôt exigible	<b>71</b>	58
Passif d'impôt différé	<b>344</b>	345
Passif au titre des régimes à prestations définies	<b>2 341</b>	3 011
Passifs liés aux entités structurées	<b>6 025</b>	5 469
Provisions	<b>963</b>	1 025
<b>Total</b>	<b>18 460 \$</b>	19 696 \$

**NOTE 13 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS****ÉMISSIONS ET RACHATS**

Le 14 décembre 2016 (la date de rachat), la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées en circulation à 4,779 % d'un capital de 2,25 milliards de dollars venant à échéance le 14 décembre 2105, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant du capital. L'intérêt sur les débentures a cessé de courir à compter de la date de rachat.

**NOTE 14 : CAPITAL SOCIAL**

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016.

**Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues**

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2017		31 octobre 2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
Solde au début de l'exercice	1 857,6	20 711 \$	1 856,2	20 294 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1,0	47	4,9	186
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,1	78	6,0	335
Rachat d'actions aux fins d'annulation	–	–	(9,5)	(104)
<b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>	<b>1 859,7</b>	<b>20 836 \$</b>	<b>1 857,6</b>	<b>20 711 \$</b>
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>				
Série S	5,4	135 \$	5,4	135 \$
Série T	4,6	115	4,6	115
Série Y	5,5	137	5,5	137
Série Z	4,5	113	4,5	113
Série 1 <sup>1</sup>	20,0	500	20,0	500
Série 3 <sup>1</sup>	20,0	500	20,0	500
Série 5 <sup>1</sup>	20,0	500	20,0	500
Série 7 <sup>1</sup>	14,0	350	14,0	350
Série 9 <sup>1</sup>	8,0	200	8,0	200
Série 11 <sup>1</sup>	6,0	150	6,0	150
Série 12 <sup>1</sup>	28,0	700	28,0	700
Série 14 <sup>1</sup>	40,0	1 000	40,0	1 000
<b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées</b>	<b>176,0</b>	<b>4 400 \$</b>	<b>176,0</b>	<b>4 400 \$</b>
<b>Actions autodétenues – ordinaires<sup>2</sup></b>				
Solde au début de l'exercice	0,4	(31) \$	1,1	(49) \$
Achat d'actions	38,9	(2 478)	104,9	(5 769)
Vente d'actions	(36,0)	2 291	(105,6)	5 787
<b>Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires</b>	<b>3,3</b>	<b>(218) \$</b>	<b>0,4</b>	<b>(31) \$</b>
<b>Actions autodétenues – privilégiées<sup>2</sup></b>				
Solde au début de l'exercice	0,2	(5) \$	0,1	(3) \$
Achat d'actions	2,2	(50)	5,1	(115)
Vente d'actions	(2,2)	50	(5,0)	113
<b>Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées</b>	<b>0,2</b>	<b>(5) \$</b>	<b>0,2</b>	<b>(5) \$</b>

<sup>1</sup> Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12 et 14 qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires en vertu de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Si une conversion touchant les FPUNV survenait conformément aux dispositions relatives aux FPUNV, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourraient être émises selon la formule de conversion décrite dans les conditions respectives visant chaque série d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur celles-ci au moment de la conversion, le cas échéant, serait respectivement de 100 millions, 100 millions, 100 millions, 70 millions, 40 millions, 30 millions, 140 millions et 200 millions.

<sup>2</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

**Rachat dans le cours normal des activités**

Le 9 décembre 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 9,5 millions de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé le rachat de ses actions en vertu de cette offre publique de rachat, et a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 51,23 \$ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

**NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, la charge de rémunération nette pour l'attribution d'options sur actions a été de 5,0 millions de dollars ((1,3) million de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017, 2,0 millions d'options sur actions (2,5 millions d'options sur actions pour les trois mois clos le 31 janvier 2016) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,81 \$ l'option sur actions (4,93 \$ l'option sur actions pour les trois mois clos le 31 janvier 2016).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier.

**Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options**

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Taux d'intérêt sans risque	1,24 %	1,00 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue <sup>1</sup>	14,92 %	15,82 %
Rendement de l'action prévu	3,47 %	3,45 %
Prix d'exercice / cours de l'action	65,75 \$	53,15 \$

<sup>1</sup> La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue des options.

**NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois clos les 31 janvier.

**Charges liées aux régimes d'avantages du personnel**

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	
	<i>Trois mois clos les</i>					
	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016
<b>Charge nette liée aux avantages du personnel</b>						
Coût des services rendus – prestations acquises	110 \$	83 \$	4 \$	5 \$	3 \$	2 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	6	(1)	4	5	8	8
Coûts des services passés (crédit) <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	(12)
Charges administratives au titre des prestations définies	2	2	–	–	1	2
<b>Charge totale</b>	<b>118 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>– \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1<sup>er</sup> avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

<sup>2</sup> Comprennent une tranche de certains régimes de retraite à prestations définies qui a été réglée au cours de la période.

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois clos les 31 janvier.

**Cotisations aux régimes**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Régimes de retraite principaux	186 \$	87 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	3	3
Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	8	9
<b>Total</b>	<b>197 \$</b>	<b>99 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 janvier 2017, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 262 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 13 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 30 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2017.

**NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2017 et 31 janvier 2016, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2016.

**Résultat de base et dilué par action**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

		Trois mois clos les	Douze mois clos le
	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 octobre 2016
<b>Résultat de base par action</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 456 \$	2 169 \$	8 680 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 855,8	1 854,1	1 853,4
<b>Résultat de base par action (en dollars)</b>	<b>1,32 \$</b>	<b>1,17 \$</b>	<b>4,68 \$</b>
<b>Résultat dilué par action</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 456 \$	2 169 \$	8 680 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 456	2 169	8 680
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 855,8	1 854,1	1 853,4
Effet des titres dilutifs			
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	4,5	3,4	3,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 860,3	1 857,5	1 856,8
<b>Résultat dilué par action (en dollars)<sup>1</sup></b>	<b>1,32 \$</b>	<b>1,17 \$</b>	<b>4,67 \$</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois clos le 31 janvier 2017, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen pondéré d'options en circulation de 996 mille, à un prix d'exercice moyen pondéré de 65,75 \$ puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2016 et les douze mois clos le 31 octobre 2016, le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat dilué par action ne comprenait pas d'options dont le prix était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

**NOTE 18 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS****PROVISIONS**

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque.

**Provisions**

(en millions de dollars canadiens)

	Restructuration <sup>1</sup>	Litiges et divers	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2016	198 \$	327 \$	525 \$
Ajouts	1	24	25
Montants utilisés	(47)	(38)	(85)
Réprise des montants non utilisés	(6)	(6)	(12)
Écarts de conversion et autres	(3)	(3)	(6)
<b>Solde au 31 janvier 2017, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan</b>	<b>143 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>447 \$</b>
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan <sup>2</sup>			516
<b>Solde au 31 janvier 2017</b>			<b>963 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend les provisions pour les contrats de location déficitaires.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

**LITIGES ET DIVERS**

La colonne Litiges et divers comprend des provisions aux fins de réserves légales. Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 janvier 2017, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 460 millions de dollars. Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions ou les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou raisonnablement possibles. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer dans bien des cas, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 28 des états financiers consolidés annuels 2016, et aucune nouvelle affaire exigeant la présentation d'information n'est survenue depuis la publication des états financiers consolidés annuels 2016.

**Litige Stanford** – Le 4 novembre 2016, l'Official Stanford Investors Committee a déposé une requête d'intervenant modifiée dans sa poursuite contre la Banque. Celle-ci a déposé sa réponse à cette requête modifiée le 19 décembre 2016. Les deux poursuites déposées devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario sont traitées conjointement et en sont à la phase de la communication des documents.

**Litige sur les frais de découvert** – Le dépôt des mémoires des parties à l'égard de la demande de recours collectif est complété.

**Frais de cartes de crédit** – La demande des requérants visant à modifier leur recours pour que la période plus longue visée par ce dernier soit rétablie a été rejetée et les demandeurs interjettent appel devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique.

### ACTIFS AFFECTÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

Dans le cadre normal des activités, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont affectés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris de contrats de rachat, de passifs de titrisation, d'obligations sécurisées, d'obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et de transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Le tableau suivant présente des renseignements sur les actifs affectés en garantie contre des passifs et des actifs détenus comme sûretés ou réaffectés en garantie.

#### Sources et utilisations des actifs affectés en garantie et sûretés<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
<b>Sources des actifs affectés en garantie et sûretés</b>		
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	313 \$	187 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2 950	6 106
Prêts	78 608	76 150
Valeurs mobilières	69 258	64 183
Autres actifs	782	751
	<b>151 911</b>	<b>147 377</b>
Actifs de tiers <sup>2</sup>		
Sûretés reçues et disponibles à la vente ou pouvant être réaffectées en garantie	187 345	160 543
Moins : sûretés qui ne sont pas réaffectées	<b>(62 716)</b>	<b>(54 464)</b>
	<b>124 629</b>	<b>106 079</b>
	<b>276 540</b>	<b>253 456</b>
<b>Utilisations des actifs affectés en garantie et sûretés<sup>3</sup></b>		
Dérivés	9 617	12 595
Obligations liées à des valeurs mobilières mises en pension	72 986	63 401
Prêts et emprunts de valeurs mobilières	54 078	40 368
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	28 670	29 961
Titrisation	34 660	34 601
Obligations sécurisées	31 099	28 668
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt	4 583	4 521
Gouvernements et banques centrales étrangers	1 404	1 480
Autres	39 443	37 861
<b>Total</b>	<b>276 540 \$</b>	<b>253 456 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Comprennent des sûretés reçues aux termes de prises en pension, d'emprunts de valeurs mobilières, de prêts sur marge et d'autres activités clients.

<sup>3</sup> Comprennent des actifs au bilan d'un montant de 34,2 milliards de dollars au 31 janvier 2017 (29,7 milliards de dollars au 31 octobre 2016) que la Banque a affectés en garantie et que la contrepartie peut par la suite réaffecter en garantie.

### ACTIFS VENDUS AVEC RECOURS

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

### ACTIFS VENDUS AVEC UNE OBLIGATION DE RACHAT ÉVENTUEL

La Banque vend des prêts hypothécaires, qu'elle continue de gérer, au Fonds hypothécaire TD (le Fonds), un fonds commun de placement géré par la Banque. Dans le cadre de ses responsabilités, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut ou si le Fonds fait face à un événement

d'illiquidité, par exemple s'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour honorer les rachats au gré des porteurs de parts. Le 22 avril 2016, la Banque a dissous le Fonds pour le fusionner avec un autre fonds commun de placement qu'elle gère. Les prêts hypothécaires détenus par le Fonds n'ont pas été intégrés à cet autre fonds commun de placement et, à la dissolution du Fonds, les prêts hypothécaires ont été rachetés à une juste valeur de 155 millions de dollars. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016, la juste valeur des prêts hypothécaires rachetés du Fonds par suite d'un événement d'illiquidité s'est élevée à 7 millions de dollars.

#### NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier.

#### Résultats par secteur<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
									<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 613 \$	2 491 \$	1 839 \$	1 769 \$	393 \$	459 \$	296 \$	328 \$	5 141 \$	5 047 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 590	2 540	687	630	464	205	238	188	3 979	3 563
Total des produits <sup>2</sup>	5 203	5 031	2 526	2 399	857	664	534	516	9 120	8 610
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	269	228	257	221	(24)	12	131	181	633	642
Indemnités d'assurance et charges connexes	574	655	–	–	–	–	–	–	574	655
Charges autres que d'intérêts	2 225	2 079	1 434	1 406	524	429	714	739	4 897	4 653
Résultat avant impôt sur le résultat	2 135	2 069	835	772	357	223	(311)	(404)	3 016	2 660
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	569	556	146	130	90	62	(209)	(202)	596	546
Quote-part du résultat net d'une participation dans Ameritrade	–	–	111	109	–	–	2	–	113	109
<b>Résultat net</b>	<b>1 566 \$</b>	<b>1 513 \$</b>	<b>800 \$</b>	<b>751 \$</b>	<b>267 \$</b>	<b>161 \$</b>	<b>(100) \$</b>	<b>(202) \$</b>	<b>2 533 \$</b>	<b>2 223 \$</b>
Total de l'actif	<b>384 182 \$</b>	<b>366 296 \$</b>	<b>380 383 \$</b>	<b>382 361 \$</b>	<b>361 872 \$</b>	<b>368 722 \$</b>	<b>60 446 \$</b>	<b>56 205 \$</b>	<b>1 186 883 \$</b>	<b>1 173 584 \$</b>

<sup>1</sup> La présentation des produits tirés du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, de la provision pour pertes sur créances et des charges des Services de détail aux États-Unis comprend seulement les montants correspondant à la partie convenue comme revenant à la Banque du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, alors que celle du secteur Siège social comprend la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants.

<sup>2</sup> À compter du premier trimestre de 2017, l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis est comptabilisée dans le secteur Siège social.

#### NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2017, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier financier. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées BISI à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 31 janvier 2017 et au 31 octobre 2016.

### Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2017	31 octobre 2016
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	43 721 \$	42 328 \$
Fonds propres de catégorie 1	50 644	49 397
Total des fonds propres	60 670	61 816
<b>Actifs pondérés en fonction du risque servant à calculer les ratios de fonds propres<sup>1</sup></b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	402 168 \$	405 844 \$
Fonds propres de catégorie 1	402 168	405 844
Total des fonds propres	402 168	405 844
<b>Ratio de fonds propres et ratio de levier financier</b>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>	10,9 %	10,4 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 <sup>1</sup>	12,6	12,2
Ratio du total des fonds propres <sup>1</sup>	15,1	15,2
Ratio de levier financier	4,0	4,0

<sup>1</sup> Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) est appliquée progressivement jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %.

### NOTE 21 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

### NOTE 22 : ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

#### Rachat dans le cours normal des activités

Comme il a été autorisé par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> mars 2017, la Banque a annoncé qu'elle prévoyait lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 15 millions de ses actions ordinaires, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto. Le moment et le montant de tout rachat en vertu de l'offre sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation, et seront à la discrétion de la direction d'après divers facteurs, notamment les conditions de marché et l'adéquation des fonds propres.

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un <b>actionnaire inscrit</b> (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Agent des transferts :</b> La Société de fiducie CST C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Facsimilé : 1-888-249-6189 <a href="mailto:inquiries@canstockta.com">inquiries@canstockta.com</a> ou <a href="http://www.canstockta.com">www.canstockta.com</a>
déterminez vos actions TD par l'entremise du <b>système d'inscription direct aux États-Unis</b>	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Coagent des transferts et agent comptable des registres</b> Computershare P.O. Box 30170 College Station, TX 77842-3170, ou  Computershare 211 Quality Circle, Suite 210 College Station, TX 77845 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 <a href="http://www.computershare.com">www.computershare.com</a>
êtes <b>actionnaire non inscrit</b> d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	<b>Votre intermédiaire</b>

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

### Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au : 416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonnais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais)

Courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 2 mars 2017. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2017.jsp>, le 2 mars 2017, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 647-794-1827 ou au 1-800-274-0251 (sans frais). Le code d'accès est le 6587007.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse

[www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2017.jsp](http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2017.jsp). Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 2 mars 2017, jusqu'à 18h HE, le 31 mars 2017, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais). Le code d'accès est le 6587007.

### Assemblée annuelle

Le jeudi 30 mars 2017

Musée Design Exchange

Toronto (Ontario)